



Rapport de stage:

Constats d'une mission intersyndicale de solidarité en Colombie

Novembre-décembre 2024



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION : QUELQUES CLÉS DE COMPRÉHENSION DU CONTEXTE	5
Mise en contexte chronologique	5
LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE, LES LUTTES PAYSANNES ET LA DÉFENSE DU TERRITOIRE	12
Situation économique en Colombie	13
Déficit structurel commercial	15
Hypocrisie des Accords de libre-échange	15
La transition « juste » ?	16
Les impacts du capitalisme à outrance sur la population colombienne	17
Les paysannes et paysans sans terre	18
Conclusion	20
LE SYNDICALISME EN COLOMBIE	21
Un contexte politique particulier	21
Les défis de la syndicalisation des milieux	23
Les répressions subies par les travailleuses et travailleurs syndiqués	24
Le syndicat attaqué de l'intérieur	25
Le défi de l'éducation syndicale	26
EXTRACTIVISME ET TRANSITION JUSTE	28
Les páramos : des écosystèmes d'une valeur inestimable	31
LA PROTECTION DES PARAMOS EN COLOMBIE	34
LE SYSTÈME D'ÉDUCATION EN COLOMBIE ET SES DÉFIS	37
Conditions de travail des enseignantes et enseignants	37
Salaire et précarité d'emploi	38
La violence dans les écoles	39
Les violences faites aux enseignantes et enseignants	39
Les écoles : territoire de paix	40
L'importance de l'éducation informelle	41
Valorisation de la profession	44

LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS : UNE MENACE EN COLOMBIE COMME AU QUÉBEC	45
LA PRIVATISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN COLOMBIE ET AU CANADA ET SES EFFETS SUR LES PREMIÈRES NATIONS ET L'ENVIRONNEMENT	50
Quelques effets des barrages hydroélectriques sur les populations	51
Ce qu'a signifié la privatisation des barrages de Porce III et d'Ituango pour la population	52
La problématique de l'exploitation des ressources non renouvelables.....	53
Non à la privatisation de l'énergie au Québec !.....	54
La perte de pouvoir des syndicats et des services publics en Colombie	55
Des risques de privatisation de l'hydroélectricité et d'antisyndicalisme au Canada en 2025?	56
Réflexions et recommandations à la suite du stage	57
En conclusion	58
RÉPRESSION ET PRISONNIERS ET PRISONNIÈRES POLITIQUES EN COLOMBIE	59
Contexte historique et politique.....	59
La répression policière et paramilitaire.....	60
Les prisonnières et prisonniers politiques.....	61
La situation actuelle	61
Les promesses non tenues de Gustavo Petro.....	62
Conclusion : un appel à l'action.....	62
LES DROITS DES FEMMES ET LEUR DÉFENSE EN COLOMBIE	63
LES RECYCLEUSES ET RECYCLEURS DE DÉCHETS : UN EXEMPLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	69
Une association pour améliorer leurs conditions de travail	70
Contribuer à la lutte aux changements climatiques.....	70
LA JUSTICE TRANSITIONNELLE	73
Le pouvoir de la <i>JEP</i>	74
Les victimes	75
ACRONYMES.....	77

INTRODUCTION : QUELQUES CLÉS DE COMPRÉHENSION DU CONTEXTE

Par **Amélie Nguyen**, coordonnatrice du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Le conflit en Colombie, opposant des acteurs aux diverses allégeances, objectifs, et intérêts, avec ses nombreux rebondissements au fil de l'histoire et les souffrances incommensurables qu'il a causées année après année à la population colombienne, est complexe dans ses détails, mais plus intelligible lorsqu'on l'insère dans le contexte des relations géopolitiques internationales dans les Amériques et les dynamiques de pouvoir locales entre classes sociales et groupes ethniques qui l'ont engendré. Il apparaît clair avec ce pas de recul que la violence armée a été utilisée par les élites économiques locales et continentales, avec l'appui des États-Unis, pour maintenir les inégalités, au bénéfice des oligarques locaux et des grandes compagnies étrangères qui souhaitent et souhaitent toujours accaparer le territoire colombien, leur pouvoir et leurs profits.

Mise en contexte chronologique

En 1918, les premiers champs de pétrole sont découverts par la « *Tropical Oil Company* », compagnie américaine, démarrant une exploitation qui prendra ensuite une très grande part dans l'économie du pays et sera nationalisée. En 1928, se déroule le « Massacre des bananeraies » (*Masacre de las bananeras*). À ce moment, les syndicats des travailleuses et travailleurs employés par la tristement célèbre compagnie américaine *United Fruit*¹, qui employait alors 25 000 travailleurs.euse.s, dont 5000 directement, se sont mobilisés pour la fin du paiement d'une grande partie du salaire en bons d'achats des magasins de la compagnie, pour de meilleurs salaires et conditions de travail et pour la reconnaissance des droits syndicaux². À la suite de plusieurs manifestations, en décembre 1928, l'armée colombienne, sous les pressions du gouvernement américain, assassine plus de 1000 personnes (selon les grévistes et le gouvernement américain) pour mettre fin au conflit. C'est alors que [Jorge Eliécer Gaitán](#) ira documenter les abus des forces armées, ce qui lui gagnera les faveurs des forces ouvrières et de la population. Dès le début du 20^e siècle, l'influence des États-Unis et de ses firmes transnationales était donc en marche en Colombie, et sa catégorisation comme pays « sous-développé » fournisseur de « ressources naturelles » pour nourrir le capitalisme des pays industrialisés avait pris forme. L'oligarchie bénéficiant de l'exploitation mise en place par ces compagnies montrait déjà son intransigeance face aux demandes des travailleurs.euse.s et aux droits syndicaux.

¹ Public Eye. « Chiquita et les paramilitaires colombiens », en ligne

<<https://www.publiceye.ch/fr/thematiques/negoce-de-matieres-premier/rohma/quand-les-negociants-se-font-pincer/chiquita-et-les-paramilitaires-colombiens>>, consulté le 14 mars 2025.

² Hernando Calvo Ospina, « En 1928, le massacre des bananeraies en Colombie », *Le Monde diplomatique* (16 décembre 2010), en ligne <<https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2010-12-16-colombie>>, consulté le 9 juin 2025.

En 1948, [Jorge Eliécer Gaitán](#), devenu candidat du parti libéral aux élections et seule alternative au parti conservateur, est assassiné. S'ensuit une guerre civile où s'affrontent les forces conservatrices et libérales dans la population, donnant lieu à la pire période de violences de l'histoire de la Colombie, nommée « *La Violencia* » qui durera de 1948 à 1957.

Subséquent, un pacte entre les élites des forces conservatrices et libérales colombiennes est conclu, convenant d'une alternance du pouvoir entre ces deux partis, vidant la démocratie institutionnelle et populaire de sa substance. Cette alternance durera entre 1957 et 1974.

En réponse à l'alternance non-démocratique au pouvoir, au début des années 60, plusieurs groupes de guérillas de gauche comme les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) (1964, droits des paysans), l'Armée de libération nationale (ELN) (1964, héritage cubain), le Mouvement du 19 mai (M-19) (1974, démocratie, intellectuels), etc.) sont créés afin de demander notamment³, le remplacement du système capitaliste par un système socialiste, une redistribution des terres à la paysannerie et une réelle démocratie où la population aurait un rôle à jouer dans la prise de décision gouvernementale. Ils sont notamment influencés par les guérillas cubaine et nicaraguayenne.

Les mobilisations sociales importantes ont aussi lieu au cours de la même période, dont deux grèves sociales en 1977 et en 1987. La seconde visait notamment le renforcement des infrastructures et services dans les régions rurales du Nord-Est colombien. En général, on note la prédominance des revendications pour l'accès à la terre jusqu'en 1990, puis pour la vie et la défense des territoires après 1990.

En parallèle, dès 1950 les États-Unis débutent officiellement leur implication militaire en Colombie. Certains chefs de groupes paramilitaires de Colombie et de forces pro-capitalistes et répressives ailleurs dans les pays latinoaméricains (Chili, Argentine, Salvador, Nicaragua, etc.) sont formés à l'École des Amériques dans le but d'endiguer le communisme en implantant un régime de terreur contre toute opposition au gouvernement en place. En 1965, le gouvernement colombien légalise le paramilitarisme durant 5 années afin de maintenir le statu quo et de « protéger » les riches des pauvres et des groupes de guérilla qui menacent de faire la révolution⁴. Comme ce sera expliqué davantage ci-dessous, tout cela fait partie de la doctrine de la contre-insurrection et de l'ennemi intérieur promulguées par les États-Unis à l'École des Amériques, qui demeurent présentes aujourd'hui, aux sources historiques de la répression systématique et quasi-inégalée à laquelle font face les mouvements sociaux en Colombie depuis.

³ PASC, « Notre analyse du conflit en Colombie », en ligne, <<https://pasc.ca/fr/content/notre-analyse-du-conflit-en-colombie>>, consulté le 9 juin 2025.

⁴ PASC, « Histoire et analyse du paramilitarisme en Colombie », <<https://pasc.ca/fr/article/histoire-et-analyse-du-paramilitarisme-en-colombie>>, consulté le 13 mars 2025.

En 1991, une nouvelle constitution est adoptée et le premier Accord de paix est négocié pour la démobilisation des guérillas. L'Armée populaire de libération (EPL) est impliquée, tout comme la guérilla autochtone Quintin Lame (nom d'un leader autochtone du XXe siècle) et le M19, ainsi que les FARC et l'ELN, au début des négociations. Au cours de cette période, plusieurs partis de gauche sont fortement réprimés, au point où on parle d'un « génocide politique » dans le cas de l'Union patriotique, dont des centaines de membres sont assassinés dans l'objectif d'éradiquer ce parti et son discours. L'oligarchie locale et les groupes paramilitaires bâtissent à cette époque des alliances avec le crime organisé afin de contrôler les groupes qui menacent ses privilèges et profits. Ces deux acteurs sont d'ailleurs parmi ceux qui sont les principales sources de financement pour les groupes paramilitaires, qui font payer pour leurs « services de protection ». Aujourd'hui, bien que les paramilitaires soient historiquement plus proches des narcotrafiquants, certains groupes de la guérilla entretiennent aussi des liens avec le narcotrafic afin de se financer, tout comme d'autres refusent catégoriquement de s'y associer.

En 1997, les Autodéfenses unies de Colombie (AUC) sont créées, résultant d'une alliance entre de multiples groupes paramilitaires, appuyés par les narcotrafiquants. La collaboration est totale entre les AUC et les forces armées étatiques de la Colombie. Contrairement à ce qui est généralement dit sur le conflit, il n'y a donc pas trois, mais deux parties au conflit : d'un côté, l'État et l'oligarchie, appuyés par les paramilitaires, et de l'autre, les groupes de guérilla, avec un fort soutien populaire chez les groupes paysans. Comme vous le verrez par ailleurs dans les articles qui suivent, le recrutement pour les groupes paramilitaires ou de guérilla est souvent fait sous pression et menaces et peut impliquer quiconque dans les populations les plus défavorisées. Concrètement, on côtoie dans leur vie quotidienne des paramilitaires et des membres des guérillas ou ex-membres de la guérilla partout en Colombie sans le savoir. Le conflit a influencé l'ensemble des sphères de la vie de la population.

En 1999, les États-Unis poursuivent leur implication militaire en adoptant le Plan Colombie, une stratégie de lutte contre le trafic de drogue vers les États-Unis par l'éradication de la production en Colombie (principalement la cocaïne). Cette politique a de graves conséquences pour les petits paysans, car afin de détruire les cultures de coca⁵, les États-Unis lancent des milliers de litres de défoliant (agent orange) par avion, en annihilant aussi l'ensemble des cultures paysannes sur leur passage. Plusieurs qualifieront ce plan d'hypocrite, car il ne cible que les petits producteurs qui peinent souvent à survivre en Colombie, sans agir sur le trafic de drogue par les grands narcotrafiquants ou les causes de ce trafic aux États-Unis. Les défoliants envoyés sur les cultures paysannes par avion ont tué non seulement les plants de coca, pourtant une culture millénaire en Colombie, mais aussi l'ensemble des récoltes touchées, créant paradoxalement toute une population dans des

⁵ Plante cultivée et utilisée en médecine traditionnelle, notamment pour lutter contre le mal des hauteurs, mais aussi pour produire la cocaïne.

conditions de survie, facilement recrutables par les groupes armés. C'est donc avant tout la population paysanne qui a le plus souffert de ces opérations.

Entre 2002 et 2010, le président Uribe lancera une politique de sécurité « à la prime » où les membres des forces armées sont encouragés à tuer le plus de guérilleros possible, bénéficiant d'un nombre proportionnel de vacances. De cela résulte le tragique épisode des « faux positifs » (*falsos positivos*) où des personnes pauvres ou dissidentes sont enlevées par l'armée nationale colombienne, déguisées afin de les faire passer pour des guérilleros, et assassinées de manière totalement arbitraire et cruelle, en toute impunité, puis pris en photo pour comptabilisation. Il y aurait eu 6320 à 10 000 cas de ces « faux positifs » sur lesquels la lumière n'est toujours pas faite, bien que [certains généraux et militaires aient été accusés devant les instances de la Juridiction spéciale pour la paix \(JEP\)](#).

En 2008, des Accords de justice et paix sont adoptés pour la démobilisation des paramilitaires et la dissolution des AUC. On les surnomme « faux accords », car ils proposent en fait une amnistie aux paramilitaires, afin de maintenir l'impunité et de camoufler les crimes de guerre commis contre la population, sans vérité ou réconciliation, en collaboration avec des familles de l'oligarchie. Loin de permettre le rétablissement des faits et de la justice, cet accord légitime les groupes paramilitaires en laissant entendre qu'il n'y a pas de différence entre eux et les guérillas, alors que leurs objectifs sont très différents (le bien commun ou le maintien des inégalités) et que bien que les deux types de groupes aient commis des crimes de guerre, 45% d'entre eux ont été commis par les paramilitaires⁶.

Dans cet espace de violence et de terreur, entre 2010 et 2018, les groupes de défense des droits humains augmentent, car il s'agit d'une stratégie importante pour protéger les défenseurs.euse.s des droits humains et du territoire menacés ou victimes de violences et pour documenter les crimes commis.

Plusieurs mobilisations sociales ont lieu malgré la violence et contribuent graduellement à renforcer les mouvements sociaux : en 2008 et en 2012, des *Mingas*, vastes marches des peuples autochtones, se tiennent notamment dans le Cauca; en 2013 et en 2014, des grèves agraires portées par les mouvements paysans; en 2011, de grandes mobilisations étudiantes. Ce sont ces mobilisations qui rendront ultimement possible le soulèvement social (*l'Estallido social*) de 2019 et 2020, dont il sera question plus loin.

En 2012, des Accords de paix sont de nouveau inaugurés à Oslo entre le gouvernement colombien et les FARC, sous la présidence de Juan Manuel Santos, plus ouvert. En 2016, un référendum est organisé auprès de la population, mais à la suite d'une forte campagne de la droite, dont l'Église évangéliste, le vote pour la paix est perdu de peu. De manière surprenante, la population vote donc en quelque sorte *pour* la guerre. Par la suite, l'Accord est renégocié et finalement adopté par le parlement. Certains membres des FARC se

⁶ PASC, « Notre analyse du conflit en Colombie », en ligne < <https://pasc.ca/fr/content/notre-analyse-du-conflit-en-colombie> >, consulté le 9 juin 2025.

démobilisent, d'autres nommés « dissidents » refusent de le faire. L'ELN et une partie de l'ELP résiduelle des accords de 1991, qui ne faisaient pas partie des négociations, continuent à être actifs dans les combats.

Entre 2018 et 2022, le gouvernement de Iván Duque paralyse la mise en œuvre des accords de paix, ce qui place les membres des FARC démobilisés dans une situation extrêmement dangereuse, désarmés face aux paramilitaires qui continuent d'agir en synergie avec l'armée colombienne. Le conflit se poursuit entre l'État, les guérillas toujours actives (ELN, une partie de l'EPL), une multitude de groupes paramilitaires (en-dehors de l'AUC, dissoute en 2008) et les dissidents des FARC.

Entre 2019 et 2020, une mobilisation inédite et massive se produit : le soulèvement social (*Estallido social*). Ce mouvement de ras-le-bol vise à protester contre la misère causée par les mesures de confinement pendant la pandémie de COVID-19. En effet, la majorité de la population (55,9% en 2024) dépend de l'économie informelle pour survivre et donc, ne peut se nourrir sans contacts sociaux, ni n'a d'économies permettant de parer aux imprévus. Cette marée humaine spontanée portée par les jeunes les plus pauvres est lourdement réprimée par le gouvernement, causant de graves blessures permanentes aux militant.e.s, des agressions sexuelles ciblant en particulier les femmes, des tortures, des disparitions forcées et des assassinats. L'impunité règne toujours sur ces crimes, malgré les efforts de documentation par plusieurs groupes de défense des droits humains.

En 2022, la Colombie élit pour la première fois de son histoire un président de gauche, progressiste, Gustavo Petro, un ex-membre de la guérilla M-19 qui a œuvré dans le passé à montrer les liens entre le paramilitarisme et l'État. Les espoirs sont grands pour un réel changement de société, dont les réformes et projets de loi bénéficieraient aux plus pauvres, dans l'un des pays les plus inégalitaires du monde (par exemple, selon la Banque mondiale, 16 millions de personnes sur 52,3 millions vivent dans la pauvreté). Or, depuis son élection, les réformes du gouvernement Petro, pensons à la réforme du travail, sont systématiquement bloquées ou grandement affaiblies par le Congrès et les institutions du gouvernement, qui demeurent majoritairement contrôlées par la droite, ce qui cause une grande déception. En décembre 2024, il a par ailleurs fait adopter par décret une hausse du salaire minimum de 9,5%. Aujourd'hui, il adopte certaines pratiques de stigmatisation et de délégitimation de groupes de défense du territoire, les associant aux groupes armés et menaçant donc leur intégrité, au grand dam de plusieurs groupes qui l'ont amené au pouvoir. Une réforme constitutionnelle de 2015 fait que ce premier président plus à gauche sera le premier à ne pouvoir se présenter que pour un mandat à son poste, laissant le champ libre à un retour de la droite aux prochaines élections, prévues en 2026.

Entre 1985 et 2018, le conflit armé a fait au moins 450 664 morts, 121 768 disparus et 7,7 millions de déplacés d'après la Commission de la vérité⁷.

En conclusion : une guerre coloniale visant à maintenir les inégalités sociales, économiques et politiques en déposant les paysans.

En trame de fond, depuis 1960, le conflit s'insère dans une guerre contre-insurrectionnelle pilotée par les États-Unis à travers le monde, et en particulier en Amérique latine, afin d'endiguer le communisme, qui menaçait à ses yeux le bloc de l'Ouest capitaliste, en période de Guerre-Froide. Il s'agissait d'imposer le modèle économique capitaliste et ses assises inégalitaires au bénéfice des élites et des grands propriétaires d'entreprises ou de territoires, et de contrer toute opposition possible à sa mise en place. Si l'on repositionne cela dans l'historique de l'Amérique latine, on peut plus largement dire que ce conflit est en fait une sorte de guerre impérialiste à l'intérieur des frontières de la Colombie par *proxi* où les paramilitaires pilotés et fortement appuyés par les États-Unis ont affronté des groupes armés de guérilla qui s'opposaient au maintien des avantages et des richesses entre les mains de quelques oligarques possédant de grandes compagnies nationales ou transnationales. Cette dynamique se maintient aujourd'hui. Les paramilitaires défendent violemment et cruellement le modèle capitaliste et ses acteurs afin de déposéder, de faire taire et de terroriser les paysans, les groupes autochtones ou afrodescendants, les populations rurales de leurs territoires pour favoriser l'extractivisme et l'exploitation intensive et industrielle des territoires, pour nourrir une économie d'exportation qui ne bénéficie pas à la grande majorité de la population colombienne et détruit plutôt le mode de vie paysan, la souveraineté alimentaire et l'économie de proximité.

Plusieurs membres de groupes paramilitaires ont été formés au sein de « l'École des Amériques » pour appliquer la doctrine de la « contre-insurrection ». Selon cette dernière, toute opposition ou dissidence par rapport à la position gouvernementale historiquement de droite en Colombie était assimilée à du terrorisme et devait être contrée à tout prix. En fait, on enseignait à l'École des Amériques des manières de terroriser les dissidents et les collectivités qui se mobilisaient pour défendre leurs droits par des menaces envers leurs leaders sociaux, leurs proches, de la torture, voire des assassinats⁸. La Colombie a ainsi été

⁷ « Une commission de vérité et de réconciliation (CVR) est une juridiction ou un processus d'enquête et de compréhension non juridique mis en place en tant que composante de justice transitionnelle subséquentement à des périodes de troubles politiques, guerres civiles, de dictatures, de répression politique ou d'un génocide. Cette justice restaurative œuvre dans un esprit de réconciliation nationale. », Wikipédia (en ligne), https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission_de_v%C3%A9rit%C3%A9_et_de_r%C3%A9conciliation.

⁸ Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC), « Notre analyse du conflit en Colombie », en ligne < <https://pasc.ca/fr/content/notre-analyse-du-conflit-en-colombie>>, consulté le 9 juin 2025.

historiquement l'un des pays où il y a eu le plus d'assassinats de défenseur.euse.s des territoires et des droits humains, incluant de nombreux syndicalistes et journalistes.

Alors que ce conflit est souvent présenté comme opposant trois parties, les groupes que nous avons rencontrés ont bien souligné qu'il s'agit à leur avis d'une lecture erronée, car il y a plutôt deux grands groupes qui s'opposent dans ce conflit : d'un côté, les guérillas marxistes ou communistes qui ont souvent un ancrage important au sein de la population, puis de l'autre l'État colombien, ses forces armées et les paramilitaires qui permettent en fait de réaliser des mandats répressifs et violents prônés par l'État, sans être « entravés » par le cadre légal et les responsabilités des organes étatiques envers sa population. Leur création vise à mettre en place un espace d'exception où règne l'impunité quasi-totale pour des crimes faits au nom de l'oligarchie et du maintien de ses privilèges.

Il sera essentiel de bâtir un rapport de force international afin de contrer les influences toxiques des compagnies transnationales, dont plusieurs sont canadiennes, sur le territoire colombien et contribuer solidairement à défendre le pouvoir d'action de la population locale, à créer l'espace de sûreté nécessaire pour qu'elle puisse proposer des alternatives contribuant à lutter contre l'injustice et pour la réparation, à démocratiser la prise de décision locale, à protéger l'environnement et les territoires et les droits de toutes et tous.

LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE, LES LUTTES PAYSANNES ET LA DÉFENSE DU TERRITOIRE

Par **Alain Sévigny**, Unifor Québec et **Virginie Lambert-Bérubé**, Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)



Lors de notre séjour en Colombie, les impacts, les injustices et les iniquités découlant de l'Accord de libre-échange (ALE) entre la Colombie et le Canada sont ressortis dans plusieurs de nos rencontres. Il nous semble évident aujourd'hui que les « supposés avantages » découlant des accords de libre-échange, qui sont vantés par les différents gouvernements d'idéologies néolibérales qui se succèdent depuis une vingtaine d'années, n'ont pas eu les effets escomptés, du moins, certainement pas pour les Colombiens et les Colombiennes. L'ALE entre le Canada et la Colombie a été signée le 21 novembre 2008⁹.

⁹ Gouvernement du Canada, « Accord de libre-échange Canada-Colombie », en ligne <<https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/colombia-colombie/fta-ale/background-contexte.aspx?lang=fra>>, consulté le 12 décembre 2024.

Situation économique en Colombie

Afin de mieux comprendre le sujet complexe des accords de libre-échange, il est important, selon nous, de faire d’abord, un petit résumé de la situation économique de la Colombie telle qu’elle nous a été présentée lors de nos rencontres avec différents groupes de la société civile et par les syndicalistes. La Colombie est l’un des pays les plus inégaux de l’Amérique du Sud, d’un point de vue économique, tout comme le Honduras ou Haïti. Selon la Banque mondiale, la Colombie se classerait à la 12^e place dans la liste des pays les moins égalitaires au monde¹⁰. Selon les personnes rencontrées, même si sur Internet, le taux de chômage de la Colombie se situe à 9.1%, dans la réalité, ce serait plutôt près de 21%. Près de 50% des travailleurs gagnent moins que le salaire minimum. Seulement 8% des travailleur.euse.s gagnent 3 fois le salaire minimum.

Dans les années 90, les États-Unis ont octroyé plus d’un milliard de dollars à la Colombie pour combattre le narcotrafic¹¹. Cela n’a eu comme résultat que de maintenir la violence, la pauvreté et contribuer à la corruption dans le pays. On nous parlait d’une « désorganisation de l’économie ».

À cause des conflits, plus de 10 % de la population colombienne a dû quitter le pays et immigrer à l’étranger, représentant environ 5 à 7 millions de personnes en ce moment. Ces personnes vivant à l’étranger envoient de l’argent à leurs familles, représentant la 2^e source de revenus pour le pays, après le pétrole. C’est un pays qui exporte principalement des matières premières et très peu de matières « à valeurs ajoutées »¹². L’économie du pays est relativement stable. C’est un pays où les gouvernements ont historiquement porté une idéologie néolibérale qui a d’ailleurs été privatisé à outrance, et ce, dans la majorité des différents secteurs (santé, éducation, énergie, transport, gestion des déchets, etc.).

En 2023, le produit intérieur brut (PIB) par habitant de la Colombie était de 6,850 \$ USD¹³. En comparaison, pour la même année, le PIB par habitant au Canada est de 55 817,90 \$ USD¹⁴,

¹⁰ Gouvernement du Canada, « Rapport annuel en vertu de l’Accord concernant des rapports annuels sur les droits de l’homme et le libre-échange entre le Canada et la République de Colombie – 2023 », 15 mai 2023, en ligne <<https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/colombia-colombie/2022.aspx?lang=fra>>, 12 décembre 2024.

¹¹ Alain Labrousse, « Colombie : conflit de la drogue ou conflit politico-militaire? », *Cahiers d’Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, no 32 (2001), en ligne <<https://doi.org/10.3406/cemot.2001.1605>>, consulté le 12 décembre 2024.

¹² Pour en savoir plus sur ce terme : <<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8874617/produit-a-valeur-ajoutee>>.

¹³ Trading Economics, « Colombie - PIB par habitant », 2023, en ligne <<https://fr.tradingeconomics.com/colombia/gdp-per-capita>>, consulté le 17 janvier 2025.

¹⁴ Trading Economics, « Canada – PIB par habitant PPP », 2023, en ligne <<https://fr.tradingeconomics.com/canada/gdp-per-capita-ppp>>, consulté le 17 janvier 2025.

soit 8 fois plus que la Colombie. La dette du pays correspond à 60% du PIB, versus 14,4% pour le Canada au Fédéral, ou 46% pour l'Allemagne, en guise d'exemple.

La Colombie est un petit joueur dans le commerce international: elle n'a pas la capacité d'influencer la fixation des prix des produits importés. En effet, le pétrole et le charbon représentent 50 % des exportations colombiennes. Les autres secteurs d'exportations comprennent la culture de la banane, du café, du cacao, de l'or, du nickel ferreux, des fruits et les fleurs. À l'inverse, 92 % de leurs importations sont des produits transformés. Cela fait donc que la Colombie exporte beaucoup de matières premières au bénéfice des autres pays, mais que les profits liés à leur transformation et leur vente vont souvent ailleurs. Elle est donc dépendante des fluctuations des prix internationaux et son industrie locale est basée sur l'exportation plutôt qu'être au service de la population locale.

L'État tente donc d'augmenter sa part dans le marché mondial et pour ce faire, diminue les réglementations en place. Le bilan du gouvernement colombien concernant les traités de libre-échange, faits avec les États-Unis ou l'Europe par exemple, est qu'il n'y a pas eu d'augmentation significative de création d'emploi en Colombie. Les plus grands partenaires commerciaux du pays incluent les États-Unis (28 % des exportations incluant une grande popularité pour les fruits tropicaux) et la Chine (2^e partenaire le plus important). Il y a aussi d'autres pays comme le Panama (pays stratégique vu que le canal de Panama facilite le passage des marchandises), les Pays-Bas, l'Équateur et le Brésil, pour ne nommer que ceux-là. La part avec le Canada est plutôt négligeable puisque cela ne représente que 1,4 % des exportations colombiennes.

Le président actuel, Gustavo Petro, un président de gauche, est arrivé au pouvoir dans ce contexte. Petro avait promis de grandes réformes sur lesquelles les syndicats fondaient beaucoup d'espoir. Toutefois, ce n'est pas si simple de renégocier de tels accords puisque les pays qui en bénéficient le plus n'ont pas beaucoup d'incitatifs à changer le modèle en place qui les favorisent. De plus, à l'interne, le gouvernement actuel demeure contrôlé majoritairement par des forces de droite au sein du Congrès, qui bloquent ou affaiblissent systématiquement des réformes en faveur des plus pauvres et des travailleuses et travailleurs. Les accords donnent beaucoup de pouvoir aux multinationales qui avec leur mécanisme de « protection des investissements » peuvent poursuivre les pays si ceux-ci prennent des décisions qui les empêchent de faire des profits, même si cela vise à protéger l'intérêt public et le bien commun. Donc, on peut imaginer que les lobbys doivent faire une importante pression au niveau politique auprès de tous les pays impliqués dans ces accords. Aussi, ils nous expliquaient que la dépendance aux États-Unis est déterminante puisque ceux-ci soutiennent les politiques économiques du président Petro : redistributrices, mais sans changement économique structurel.

Enfin, il ne reste qu'un an et demi au mandat de Petro, et nos interlocuteurs craignent que l'arrivée au pouvoir de Donald Trump ne fasse qu'empirer leur situation.

Déficit structurel commercial

Le déficit structurel commercial de la Colombie est passé de 14 milliards \$ USD en 2022 à près de 10 milliards en 2023. Avant l’ALE entre le Canada et la Colombie, le déficit commercial de la Colombie avec le Canada était de 100 millions \$ USD par année. Après cet accord, il se situe aujourd’hui à plus 300 millions \$ USD par année. Pour expliquer ce phénomène, il faut comprendre que la Colombie n’est pas un pays suffisamment gros et important sur l’échiquier économique mondial pour pouvoir déterminer le prix des matières premières, comme le pétrole ou les cultures agricoles. Puisque le prix du pétrole est fixé et que la Colombie est dépendante de ses exportations de minerais, d’énergies qui représentent 30% de ses exportations, même si le pays perd de l’argent, ils n’ont pas le choix de les vendre. Ce qui cause cet endettement structurel du pays. Alors, ils n’ont plus le beurre ni l’argent du beurre, ce qui appauvrit le pays¹⁵.

La Colombie a également vu la production de deux cultures importantes se réduire drastiquement, soit le blé et le maïs, deux aliments essentiels à la souveraineté alimentaire des Colombien.ne.s. Aujourd’hui, 60 % des emplois se retrouvent dans le secteur de l’emploi informel et cela se traduit en fiscalité par une perte d’impôts, ce qui ne contribue pas à mettre en place un filet social ou certains programmes gouvernementaux.

Hypocrisie des Accords de libre-échange

Dans les Accords négociés, des mécanismes de poursuite (nommé arbitrage commercial) existent, permettant aux compagnies de poursuivre les pays qui mettraient des obstacles ou empêcheraient la réalisation de leurs profits... actuels et planifiés, plus intérêts! Quelques exemples criants, relatés par l’organisme Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC) concernent la compagnie canadienne Eco Oro (anciennement Greystar) qui exigeait 300 millions de dollars à la Colombie pour avoir déclaré les páramos comme zone protégée puisque ce sont des écosystèmes uniques, fragiles et essentiels pour l’accès à l’eau (voir l’article sur les páramos pour en savoir plus)¹⁶. À son tour, grâce aux accords avec la Suisse, Glencore demandait compensation étant donné le jugement de la Cour constitutionnelle de Colombie, selon lequel elle violait les droits des communautés autochtones guajiras en déviant la rivière Bruno et devait cesser l’expansion de la mine Cerrejón.¹⁷ En d’autres mots, quand un pays comme la Colombie doit rembourser des multinationales parce qu’elle a

¹⁵ Affaires mondiales Canada, « Retombées économiques de l’ALE Canada-Colombie », Gouvernement du Canada, en ligne <<https://www.international.gc.ca/trade-commerce/economist-economiste/analysis-analyse/impact-colombia-fta-retombees-colombie-ale.aspx?lang=fra>>, consulté le 17 janvier 2025.

¹⁶ PASC, « Les compagnies canadiennes font la loi grâce aux accords de libre-échange », 17 octobre 2017, en ligne <<https://pasc.ca/fr/article/les-compagnies-canadiennes-font-la-loi-grace-aux-accords-de-libre-echangehttps://pasc.ca/fr/article/les-compagnies-canadiennes-font-la-loi-grace-aux-accords-de-libre-echange>>, consulté le 21 janvier 2025.

¹⁷ *Ibid.*



voulu protéger les intérêts de sa population ou son territoire, il s'agit de sommes d'argent qui ne peuvent plus servir à payer des services publics, des soins de santé, des logements abordables, de l'éducation ou protéger les ressources naturelles pour ne nommer que ceux-là.

La transition « juste » ?

Un point de vue intéressant qui nous a été soumis concerne la *Transition juste* et les impacts sur l'économie colombienne. Prenons l'exemple du charbon. Si dans un souci environnemental, nous décidons de cesser l'exploitation du charbon, ce serait un désastre économique pour la Colombie ainsi que pour les travailleur.euse.s de ce secteur. Surtout si ce n'est pas remplacé par

une alternative; les gens ne pourraient littéralement pas survivre. La culture du café ou du cacao sont des secteurs économiques trop volatiles et la Colombie est trop sensible aux impacts de l'économie globale.

Les personnes que nous avons rencontrées nous ont placés devant un constat important : ils ne sont pas contre le fait qu'il y a une urgence climatique et que nous devons agir. **Toutefois, pourquoi ce serait aux pays du Sud global de devoir se priver de s'industrialiser davantage alors que les changements climatiques sont très majoritairement le résultat de l'industrialisation du Nord global et du capitalisme? Pourquoi ce serait à eux de payer pour réparer nos erreurs? Pourquoi ce serait à eux de faire les sacrifices alors qu'ils s'étaient fait promettre que ce serait à leur tour maintenant de bénéficier de l'industrialisation?** Ce sont toutes des questions très pertinentes. **Est-ce que la transition juste ne serait pas qu'un grand concept « blanc » du Nord global où nous allons effectivement reproduire les mêmes inégalités découlant du capitalisme actuel? Comment se la réapproprier afin qu'elle serve réellement toutes les travailleur.seuse.s, non uniquement ceux du Nord, en reproduisant les hiérarchies et les inégalités découlant de la colonisation du monde?**

Ce qu'ils nous ont expliqué, c'est que pour produire, disons une voiture électrique plutôt qu'une voiture à essence, il y a quand même de l'extractivisme. Simplement, ce ne sont pas les mêmes matières premières que l'on extrait. Et dans la logique de l'extractivisme, il y a du capitalisme sauvage : il y a l'exploitation des travailleur.euse.s ainsi que l'exploitation des ressources qui cause de la pollution. Si nous voulons faire une transition juste, celle-ci doit réparer les erreurs causées par le capitalisme et cela passe par reconnaître l'hypocrisie et les inégalités découlant des Accords de libre-échange. Ce n'est ni normal, ni éthique, qu'un pays comme la Colombie s'endette chaque année par obligation de vendre son pétrole à des termes désavantageux.

Qui plus est, quand un pays, comme la Colombie, essaie de mettre des lois pour protéger l'environnement, en vertu des accords de libre-échange, les multinationales les poursuivent pour perte de profit! Voici l'hypocrisie et le ridicule du capitalisme.



Les impacts du capitalisme à outrance sur la population colombienne

En Colombie, il nous a été facile de constater les impacts négatifs qu'impose le libéralisme éhonté, notamment ceux découlant de l'extractivisme et de la répartition inégale des terres. Plusieurs tactiques insidieuses et révoltantes ont été mises en place par les gouvernements au fil du temps et par les entreprises également. Les multinationales ont, et continuent, d'infiltrer les tribunaux, la police et les différentes institutions. Les élu.e.s, comme les maire.esse.s, sont souvent installés en poste pour favoriser les intérêts de ces grandes entreprises. Les droits humains sont régulièrement bafoués et les populations vulnérabilisées par les menaces et la répression.

L'extractivisme est l'appropriation par les multinationales des « ressources naturelles » sans générer de bénéfices pour les populations locales, afin de favoriser leurs gains, résultant de l'idée que l'économie capitaliste ne peut que reposer sur une croissance mondiale infinie. La minière canadienne Aris Mining en est un malheureux exemple et une source de déshonneur pour les Canadien.ne.s.

Ce que nous avons appris, c'est que beaucoup de mineurs locaux, exploitant de petites mines pour faire vivre leurs familles, ont été dépossédés de leurs terres. Cette dépossession des mineurs artisanaux en Colombie démontre les tensions entre un modèle économique

extractiviste favorisant les grandes entreprises au détriment des droits des communautés locales. Face à ces injustices, les mineurs traditionnels tentent de se mobiliser pour revendiquer leur droit à la terre, à la reconnaissance de leur travail et à une exploitation minière plus équitable et durable.

Des collectifs et des organisations se mobilisent pour défendre les droits des mineurs traditionnels. Les fédérations de mineurs artisanaux luttent contre les expulsions et plaident pour une politique minière inclusive. Des alliances avec des organisations non gouvernementales (ONG) environnementales et sociales (comme le CISO) permettent d'illustrer les impacts de l'extractivisme et de dénoncer la dépossession des terres.

Donc, une réforme et des politiques reconnaissant les droits des mineurs artisanaux sont essentielles pour protéger ces travailleurs tout en préservant les territoires. Également, il serait primordial de reconnaître et d'indemniser les mineurs traditionnels déplacés ou dépossédés. Enfin, la solution la plus souhaitable serait évidemment de leur permettre de vivre et de travailler sur leurs territoires ancestraux.

Les paysannes et paysans sans terre

En Colombie, la question des paysan.ne.s sans terre est aussi un problème structurel qui remonte à plusieurs décennies. La répartition inégale des terres et la question des paysan.ne.s sans terre en Colombie sont un problème complexe enraciné dans l'histoire du pays et alimenté par des dynamiques économiques capitalistes et violentes. Les luttes paysannes représentent une réponse citoyenne pour défendre l'accès équitable à la terre, la souveraineté alimentaire et la justice sociale. Une réforme agraire complète et une politique respectueuse des droits des populations rurales seraient essentielles pour mettre fin à cette inégalité structurelle. Rappelons d'ailleurs que la redistribution des terres a été l'une des revendications centrales des mouvements de guérilla, dès leurs débuts.

Il est donc essentiel pour la population colombienne de trouver des alternatives comme rempart au capitalisme sauvage encouragé par les traités de libre-échange. Une des solutions présentées contre le capitalisme réside dans le modèle coopératif. Cela permet de se mobiliser et de s'organiser en collectif.

Voici deux groupes d'alternative citoyenne extraordinaires que nous avons eu la chance de rencontrer durant notre stage.

Le Colectivo de Reserva Campesinas y Comunitarias de La Joya

Le Collectif des réserves paysannes et communautaires de La Joya est basé dans le département de Santander. Cette action paysanne communautaire est une façon de se réapproprier le territoire par différente initiative.

1. **Soutien à l'agriculture durable :** Encourager les pratiques agroécologiques pour préserver l'environnement et garantir la sécurité alimentaire.
2. **Promotion de l'économie solidaire :** Renforcer les liens entre les producteurs ruraux et les consommateurs avec des marchés locaux.
3. **Renforcer les communautés rurales :** Offrir des outils et de l'aide pour améliorer l'indépendance économique des paysans.
4. **Éducation et inclusion sociale :** Impliquer les femmes et les jeunes dans le développement communautaire et promouvoir l'égalité des genres. Reconnaître et préserver les savoirs ancestraux.



La création de plus de 75 réserves naturelles paysannes allant de la superficie d'un balcon à plus d'un hectare est un succès encourageant. Il reste maintenant à officialiser le tout légalement. L'objectif de conserver, de produire et d'entretenir pour le bien de la communauté est atteint. Cela était très inspirant pour nous. Nous avons eu le plaisir et le privilège d'être accueillis et de partager un délicieux repas à la cuisine communautaire composé de produits locaux. L'accueil a été plus que chaleureux. Différentes œuvres d'artistes locaux nous ont été aussi remises. Nous avons été touché.e.s par tant de générosité.

Organizacion Feminina Popular (OFP)

La deuxième organisation que nous voulons vous présenter est l'OFP. Il s'agit d'un groupe de femmes d'un courage exceptionnel, toutes plus inspirantes les unes des autres. L'organisme se concentre par diverses actions à la défense des droits humains en luttant pour le droit des femmes affectées par le conflit armé ou celles victimes de toute autre forme de violence. Elles visent à améliorer l'autonomie des femmes, par la formation, la création d'espaces de réflexion et d'autres activités semblables. Elles proposent également un endroit où les femmes peuvent aller se réfugier avec leurs enfants en cas de violence. Loin de ressembler à un refuge terne et triste, l'endroit que nous avons visité était doté d'un des plus beaux jardins et d'une vue absolument



époustouflante. Vous aurez l'occasion d'en apprendre plus sur leurs actions de solidarité par l'entremise de nos collègues de stage à l'intérieur de ce rapport.

Conclusion

En conclusion, nous avons été choqué.e.s de tout ce que nous avons appris concernant les impacts des Accords de libre-échange, de la responsabilité canadienne en lien avec ceux-ci, mais aussi avec l'extractivisme et les impacts du capitalisme sur les populations locales, notamment, en lien avec la violence qui en découle. Le stage nous a permis de voir un autre point de vue extrêmement important quant aux questions de la transition juste. Enfin, nous avons également été impressionné.e.s par la mobilisation des groupes en coopératives. C'est d'ailleurs ce que les personnes s'identifiant comme des paysans sans terre nous ont dit : « **les coopératives représentent à l'heure actuelle le meilleur moyen pour lutter et résister contre le capitalisme sauvage** ».

Virginie : Sur une note plus personnelle, je considère que ce stage était un lieu d'apprentissage précieux. J'ai eu l'occasion de rencontrer et de partager des moments inoubliables avec des militant.e.s québécois.e.s et colombien.ne.s en or et de partager des luttes et des valeurs communes. C'est vraiment un moment privilégié pour consolider nos valeurs ainsi que nos implications sociales et syndicales. J'ai été touchée par les témoignages reçus ainsi que la confiance et la générosité des personnes que nous avons rencontrées.

LE SYNDICALISME EN COLOMBIE

Par **Marie-Millie Dessureault**, Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue (FSE-CSQ)



Nous avons rencontré plusieurs organisations syndicales au cours du stage. Nous avons ainsi pu relever plusieurs similitudes dans les luttes qu'elles mènent tant pour l'amélioration des conditions de travail des travailleur.euse.s que pour des changements sociétaux majeurs. Bien que ce soit à un tout autre niveau, les syndicats canadiens rencontrent eux aussi certaines problématiques identifiées par nos interlocuteurs colombiens. Cette partie traitera du contexte politique particulier actuel, des obstacles à la syndicalisation des milieux de travail, des défis et des menaces auxquels les leaders syndicaux font face, des problèmes internes qui minent les organisations ainsi que de l'éducation syndicale.

Un contexte politique particulier

Tel que présenté au début de ce rapport, les gouvernements de la Colombie ont pratiquement toujours été de droite. Les dirigeants étaient systématiquement en faveur des droits des entreprises et les réformes sociales étaient pratiquement inexistantes. Les syndicats ont donc toujours été en opposition aux gouvernements en place et à leurs politiques. L'unité syndicale face aux dirigeants était donc une évidence.

Or, en 2022, un premier gouvernement de gauche a été élu avec Gustavo Petro à sa tête. De grandes réformes sociales, économiques et judiciaires ont été promises. Les syndicats ont milité en faveur de l'élection de ce président, fondant beaucoup d'espoir dans les changements annoncés. Petro a d'ailleurs fait un pas en reconnaissant la répression qu'ils

ont subie. L'État¹⁸ s'opposant littéralement à toute amélioration qui entraînerait une diminution des profits des entreprises, plusieurs des réformes annoncées ont été largement amputées, ou carrément abandonnées. C'est notamment le cas de la réforme du Droit du travail. Tous les droits collectifs ont été rayés du projet. La *Central Unitaria de Trabajadores de Colombia (CUT)*, la plus grande centrale syndicale en Colombie continue malgré tout de l'appuyer en arguant qu'elle offre mieux que ce qui existe présentement. Un de leurs représentants a déclaré qu'elle a d'ailleurs dû abandonner entre 90% et 95% de ses rêves pour obtenir quelques gains dans la réforme.

Nous avons senti à plus d'une reprise au cours du stage que cette position de soutien au gouvernement Petro est une source de dissension au sein de la *CUT*. Des leaders ont exprimé leur désaccord à ce qu'une partie de la Centrale défende le gouvernement plutôt que de continuer à être une critique du pouvoir : donnant son appui à des politiques (plutôt que des politiciens) et dénonçant les décisions défavorables aux travailleurs et à la société en général. « **Certains leaders syndicaux se comportent comme si c'était eux qui étaient au pouvoir, qu'ils faisaient partie de ce gouvernement** », a déclaré un des intervenants.



Le fait de soutenir un gouvernement plutôt que ses politiques pourrait mettre les syndicats dans une position inconfortable devant leurs membres et la population si ce gouvernement n'avait pas amélioré les conditions de vie de façon suffisamment substantielle selon ces derniers à la fin de son mandat. Dans un pays où le syndicalisme est fragile, la division interne peut grandement miner le mouvement et affaiblir sa position déjà précaire.

Il est très sain de pouvoir débattre d'idées à l'intérieur d'une centrale syndicale. Les débats font partie de la démocratie et c'est grâce à eux que les mentalités évoluent et que des projets sociétaux émergent. Il faut cependant arriver à trouver une piste d'atterrissage commune et à maintenir l'unité pour que ces derniers aboutissent. Un parallèle peut être fait avec le Front commun des négociations du secteur public de 2023-2024 où la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) se sont unies pour réclamer de

¹⁸ En Colombie, l'État et le gouvernement sont deux concepts distincts. Alors que le gouvernement est dirigé par le président de gauche élu Gustavo Petro, l'État est le reste de l'appareil qui siège au parlement et qui prend position notamment sur les dossiers économiques, judiciaire et législatifs. Malgré l'élection d'un gouvernement de gauche, l'État demeure sous l'emprise des forces de droite.

meilleures conditions pour les travailleurs de la fonction publique. Des débats ont certes eu cours dans les différentes instances pour en arriver à des demandes communes et à des moyens de pression qui feraient consensus, mais les leaders du Front ont réussi à préserver et à présenter une image unie, maintenant ainsi la pression sur le gouvernement et arrivant ultimement à ses fins. À l'aube d'un retour au pouvoir fort probable de la droite en Colombie, souhaitons que les leaders de la *CUT* trouvent le moyen de convenir d'une mission commune et d'une vision qui leur permettra de demeurer unis.

Les défis de la syndicalisation des milieux



Au Québec, c'est 85 % des employé.e.s de la fonction publique qui possèdent une convention collective et environ 25% au privé. Avec la province de Terre-Neuve, ce sont les plus hauts taux au Canada, où la moyenne se situe plutôt à 75% et 16%. Pour les États-Unis, on peut diviser les statistiques par deux. Quant à la Colombie, son taux de syndicalisation s'élève à peine à 5 % de la population active. La répression et les violences subies par les travailleur.euse.s syndiqué.e.s ne sont pas étrangères à ces écarts.

Ici, dès lors que suffisamment de membres ont signé leur carte d'adhésion, tous les employé.e.s du même corps d'emploi sont automatiquement syndiqués et leur cotisation est prélevée à même leur paie. En Colombie, l'adhésion à un syndicat est « *libre* » à chaque

travailleur.eus.e. Pour un même emploi dans une même entreprise, un.e travailleur.eus.e peut être syndiqué.e et l'autre non. Cela rend les personnes adhérentes hautement vulnérables à subir de la répression de la part de l'employeur. Les tactiques qui nous ont été rapportées sont choquantes.

La prolifération des contrats à durée déterminée est également un frein important à l'adhésion syndicale. Les travailleur.euse.s ne possédant pas de poste régulier, il leur est, pour la plupart, impossible de se syndiquer. Évidemment, sachant qu'il n'est que sous contrat, un.e travailleur.eus.e ne courra pas le risque de se syndiquer, car il.elle sait qu'au terme de celui-ci, l'entreprise voudra alors se débarrasser de lui. Dans le milieu de la santé, on parle de 75% du secteur où les tâches sont en sous-traitance. De plus en plus de services étant dispensés par les entreprises privées, les emplois formels sont difficiles à obtenir.

Certains milieux sont aussi trop dangereux pour que les leaders syndicaux s'y présentent afin de faire signer des cartes d'adhésion. C'est le cas de certaines plantations de palmiers à huile. On nous a rapporté plus de 150 leaders assassinés dans ce domaine.

Les répressions subies par les travailleuses et travailleurs syndiqués

Les travailleur.euse.s syndiqué.e.s et leurs leaders sont presque systématiquement victimes de menaces et d'intimidation. Arrestations, congédiements, impossibilité d'avancement, assassinats, etc. Il existe d'ailleurs des preuves que des entreprises ont engagé des paramilitaires pour attaquer les syndicats. Bref, le portrait est sombre. Les tactiques déployées par les entreprises pour se débarrasser des syndicats sont alarmantes et choquantes.

Une de ces façons est de carrément fermer ou déménager l'entreprise. Par exemple, il y a présentement une maladie qui attaque les palmiers à huile. Plutôt que d'intervenir, les entreprises préfèrent laisser mourir la plantation au complet et déménager ses opérations ailleurs pour ainsi être débarrassées du syndicat. Cette tactique s'est malheureusement déjà vue au Canada, avec de grandes chaînes comme Walmart (le cas de Jonquière) et Starbucks (le cas de Vancouver). Lorsqu'une entreprise est vendue, tout est également à recommencer pour le syndicat, les « cartes d'adhésion » n'étant souvent plus valides. Depuis la vente de l'usine Bavaria (fabricante de bière) à des intérêts brésiliens, le syndicat s'est effondré. Les plus anciens travailleur.euse.s sont protégé.e.s, mais, pour les nouveaux, depuis la vente, c'est un « pacte collectif » au lieu d'une convention collective. Il y a donc un nouveau syndicat pour les nouveaux employé.es (qui a dû être fait en catimini).

Dans le secteur agroalimentaire, une ambiance de terreur est instaurée afin que les gens ne revendiquent pas leurs droits. L'entreprise Coca-Cola a déjà écrit une lettre de désaffiliation à remettre aux travailleurs afin qu'ils déchirent leur carte. En 1996, des paramilitaires sont même entrés à l'usine et ont assassiné un travailleur. Du côté de Nestlé, les leaders syndicaux ont érigé un campement devant l'usine et s'alternent pour l'occuper. Ils

revendiquent une convention collective. L'entreprise a envoyé l'escouade anti-émeute et la police pour contrer les travailleur.euse.s qui manifestaient. 16 travailleur.euse.s syndiqué.es ont été congédiés. Chez Colombina (productrice d'une variété de produits alimentaires transformés), les travailleur.euse.s syndiqué.e.s sont isolé.e.s des autres. L'entreprise est même allée jusqu'à construire des « tunnels » pour qu'ils se rendent à leur poste de travail sans parler à quiconque. **Résultat : les travailleur.euse.s syndiqué.e.s sont passés de 200 à 50.**

Le syndicat attaqué de l'intérieur

Il n'est pas rare que les entreprises réussissent à infiltrer les syndicats afin de poursuivre la répression. Cela nous a été mentionné entre autres dans le secteur agroalimentaire et dans l'industrie de l'huile de palme. Non seulement l'entreprise obtient ainsi un énorme avantage dans les négociations (si le syndicat parvient à faire en sorte qu'elles aient lieu), mais cela lui donne encore plus de munitions pour en persécuter ses membres.



Dans un autre ordre d'idée, à plus d'une reprise au cours du stage, on nous a mentionné que certains leaders n'étaient pas en poste pour les bonnes raisons. Certains ne sont là que pour faire avancer leurs propres intérêts et ne défendent pas adéquatement leurs membres. Le même problème existe évidemment au Canada, et probablement dans tous les syndicats à travers le monde, mais lorsqu'il se vit dans un pays où le syndicalisme fait face à autant d'obstacles, ces personnes ont un impact négatif beaucoup plus important qu'ici. Ne pas exercer correctement son devoir de représentation est certes très nuisible, mais ce n'est pas criminel. Dans un pays où la corruption est omniprésente dans les structures politiques, économiques, judiciaires et législatives, il serait faux de penser que les syndicats en sont exempts. Déjà que leurs ressources financières sont très limitées en raison du peu de membres et de leur faible salaire (donc faible cotisation), les leaders syndicaux qui sont là

pour « s'emplier les poches » affaiblissent grandement leurs finances et attaquent la crédibilité même de leur mouvement. Des membres hauts placés d'un syndicat auraient même déjà engagé un *sicario* (tueur à gages) afin d'assassiner un employé qui avait dénoncé de la corruption. Ce dernier a heureusement survécu après avoir reçu une balle dans un œil. Certains élus craindraient d'ailleurs pour leur vie au sein même de leur syndicat.

Le défi de l'éducation syndicale

Si l'éducation syndicale est un défi au Québec, où les outils de communications sont nombreux et accessibles et où les libérations syndicales sont conventionnées, on peut imaginer à quel point ce n'est pas chose simple en Colombie. Par exemple, ce n'est qu'à la toute dernière minute que la *CUT* de Santander a réussi à obtenir des libérations syndicales pour ses membres pour nous rencontrer. Les syndicats n'ont pas les ressources financières, matérielles, ni humaines pour produire suffisamment de matériel destiné à l'éducation syndicale. En raison de la répression subie, il n'est pas non plus évident d'organiser des



rencontres, encore moins sur les lieux de travail. Enfin, avec les leaders congédiés, déplacés (en raison de menaces) ou assassinés, il est très difficile de développer une certaine expertise dans un milieu. Les délégués changent et les acquis et les savoirs se perdent. Tout est souvent à recommencer. Un travailleur nous a dit : « **on cherche toujours comment**

arriver à faire des gains ». Le partage de nos stratégies et de nos connaissances pourrait les aider.

En résumé, le syndicalisme en Colombie ne peut jamais être tenu pour acquis. Les travailleur.euse.s syndiqué.e.s sont déterminé.e.s et résilient.e.s, mais de nombreux défis se dressent devant eux.elles. Malgré une certaine diminution de la violence depuis l'élection d'un gouvernement de gauche, les attaques de l'extérieur et de l'intérieur sont constantes. Il est impératif de dénoncer les pratiques choquantes antisyndicales exercées par les multinationales en Colombie. Avec leur capitalisme sauvage, ces entreprises ne s'y installent que pour pouvoir y exploiter les travailleur.euse.s, se pensant tout permis et à l'abri des regards. Il faut mettre en lumière les enjeux vécus par leaders syndicaux de Colombie et leurs membres et les appuyer dans leurs luttes.

EXTRACTIVISME ET TRANSITION JUSTE

Par **Youssef Belgana**, président, section locale 6558 du syndicat des Métallos, Lafarge Canada



La Colombie est un pays qui regorge de réserves naturelles, notamment le pétrole, le charbon, le cuivre, l'or et l'émeraude. Malheureusement la Colombie n'a pu échapper au phénomène colonial et impérialiste de l'extraction de ses différentes ressources naturelles. Par conséquent, l'économie du pays repose essentiellement sur l'extractivisme qui est une exploitation massive des ressources de la nature et de la biosphère par le biais des activités minières, de l'exploitation pétrolière et des monocultures d'exportation basées sur l'agriculture intensive, notamment de la canne à sucre et du palmier à l'huile.

Tous les gouvernements colombiens encourageaient l'extractivisme qui est considéré comme l'ultime solution pour les problèmes économiques et sociaux du pays, car il est devenu synonyme de développement et de modernité. Les gouvernements productivistes sont persuadés que le développement des forces productives est le préalable au progrès social parce qu'il augmente la quantité de richesse à distribuer. Le néolibéralisme de l'industrie minière fait en sorte que le secteur privé et l'investissement direct étranger sont présentés comme la clé pour réduire les inégalités en répondant aux besoins sociaux et environnementaux. **Pourtant c'est un processus qui participe massivement à la crise énergétique, au changement climatique et aux inégalités sociales en Colombie.**

La majorité des projets miniers extractifs en Colombie sont implantés sur des territoires peuplés par des communautés rurales et paysannes et des populations autochtones. Généralement, ces communautés sont marginalisées et vulnérables à cause du contexte socio-politique de la Colombie. D'autant plus que le pouvoir qu'octroient les décideurs politiques aux compagnies minières positionne les populations affectées dans une situation d'extrême vulnérabilité. En effet, étant donné cet appui politique et économique au plus haut degré de pouvoir gouvernemental, il devient de plus en plus difficile pour ces populations de revendiquer le respect de leurs droits afin de conserver et protéger leur milieu et leurs conditions de vie. La criminalisation historique par les gouvernants des mouvements de résistance à l'extractivisme et les amendements apportés aux différentes lois pour faciliter le travail et l'implantation des compagnies minières vient étouffer toute forme de mobilisation contre les nouveaux projets miniers. Faisant face à des risques extrêmes, les défenseur.euse.s des territoires font de plus en plus face aux menaces, agressions et assassinats des groupes paramilitaires et à une décredibilisation par les compagnies minières et leurs alliés.

Les différents acteurs de la société civile colombienne, notamment les organisations syndicales, les organismes de défense des droits humains ainsi que les militant.es environnementaux rencontré.es, sont tous unanimes sur l'urgence d'agir afin de mettre un terme aux abus perpétrés par l'industrie minière. Parmi les violations dénombrées, on retrouve la relocalisation forcée des communautés, des cas de détention illégale des personnes qui s'opposent aux projets miniers ou revendiquent le respect de leurs droits, des meurtres, des viols, la destruction des écosystèmes comme les páramos et le non-respect de lois environnementales. Les menaces, la peur et la répression armée envers les syndicalistes sont monnaie courante.

Bon nombre de compagnies minières internationales basées en Colombie sont canadiennes. Aris Mining, multinationale canadienne, produit des bénéfices colossaux qu'elle rapatrie au Canada. Cette exportation nette de richesses par Aris Mining alors que les travailleuses et travailleurs sont payés de faibles salaires s'est accompagnée de lourdes dettes écologiques, que doivent ensuite éponger l'État et les communautés locales. Il est impératif d'exiger plus d'imputabilité et de responsabilité de la part des compagnies minières.

Pour mettre enfin un terme à la faible reddition de compte des entreprises canadiennes à l'étranger, deux projets de loi ont été déposés par les député.es du Nouveau parti démocratique (NPD), notamment le député Peter Julian qui a déposé le projet de loi C-262, qui obligerait les dirigeant.es d'entreprises à déterminer, à empêcher ainsi qu'à combattre les violations des droits de la personne, et prévoit la responsabilisation et des sanctions dans le système juridique canadien pour les entreprises qui causent un préjudice dans le cadre des activités qu'elles mènent dans le monde entier. Tandis que la porte-parole du NPD en matière d'affaires étrangères, la députée Heather McPherson, quant à elle, a déposé le projet de loi C-263, qui conférerait à l'ombudsman canadien de la responsabilité

des entreprises les pouvoirs nécessaires pour lui permettre d'enquêter sur les violations des droits de la personne par des entreprises canadiennes. Certaines juridictions européennes ont déjà pris des mesures et des lois similaires aux projets de loi déposés par le NPD, notamment la France, l'Allemagne et la Norvège. Malheureusement, le Canada est en retard en ce qui a trait ce genre de politique internationale parce qu'il n'a toujours aucune règle contraignante pour protéger les peuples des violations des droits de la personne et la planète de la destruction préméditée des écosystèmes dans les autres pays. Il faudra continuer à faire pression pour que le prochain gouvernement du Canada adopte une telle législation.

Aujourd'hui, l'activité extractive partout sur la planète est de plus en plus justifiée en utilisant faussement l'argument de la transition énergétique, parce que les énergies renouvelables exigent une grande quantité de minéraux rares et critiques qui sont extraits par les mêmes processus que les autres matières premières. En effet, la lutte aux changements climatiques vient légitimer le déploiement de nouveaux sites extractifs et l'implantation de nouvelles minières afin de répondre aux besoins des nouvelles technologies qui vont permettre de décarboner nos sources d'énergie. Les activistes environnementaux en Colombie dénoncent cette façon de voir la transition énergétique qui ne correspond pas à leur concept de transition juste.

Les acteurs de la société civile militent plutôt pour une transition énergétique qui doit promouvoir le dialogue social, étendre la protection sociale, contribuer à garantir que les réformes entreprises le soient dans le cadre d'un processus inclusif qui engage toutes les parties prenantes concernées, y compris les groupes de travailleurs et les communautés autochtones. Certains considèrent de plus qu'il faut réduire, voire mettre fin à l'extraction de minéraux, étant donné les impacts catastrophiques sur les populations et les territoires.



Cependant, cette transition énergétique fait face à plusieurs défis, notamment la poursuite de la production d'hydrocarbures pour la financer et financer le processus de paix dans le pays. Il ne faut pas oublier que l'économie colombienne dépend fortement de la production et des exportations de combustibles fossiles, ce qui pose d'importants risques de transition, tant du côté de l'offre que de la demande. L'abandon des combustibles fossiles doit comprendre la planification de la transition financière, les transitions en matière d'emploi, les répercussions sur le revenu, ainsi que la réhabilitation environnementale et communautaire. L'autre défi auquel fait face la transition juste en Colombie c'est la mise en place des principes directeurs de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour une transition juste qui appellent à la participation des partenaires sociaux à toutes les étapes et à tous les niveaux possibles du processus politique. Actuellement, les syndicats sont confrontés à un environnement difficile en Colombie, notamment l'assassinat de syndicalistes. Les inquiétudes concernant les violations des droits humains et le manque de consultation concernant certains projets hydroélectriques à grande échelle soulignent l'importance de la participation des parties prenantes dans tous les domaines politiques, en particulier ceux qui peuvent avoir des impacts régionaux importants et du respect du droit au consentement libre, préalable et éclairé, notamment pour les populations autochtones.

C'est une opportunité rêvée pour que le gouvernement colombien développe des stratégies audacieuses pour faire la promotion de cette synergie entre la paix et les solutions d'atténuation du changement climatique. **Une approche de transition juste peut aider le gouvernement et ses partenaires à maximiser les synergies afin que l'action climatique soutienne le développement durable, réduise les inégalités et répare les injustices historiques.**

Les páramos : des écosystèmes d'une valeur inestimable

La conscience environnementale et la lutte aux changements climatiques étaient très palpables en Colombie. Notre visite du páramo nous a vraiment conscientisé.es sur les enjeux environnementaux auxquels font face ces écosystèmes.

Les páramos ont une valeur inestimable pour les populations en raison du nombre d'espèces qu'ils abritent et en raison des services écologiques essentiels qu'ils fournissent. La Cour constitutionnelle et le Congrès colombien ont été le théâtre entre 2010 et 2018 d'une bataille juridique menant à l'interdiction de l'exploitation minière dans les écosystèmes de páramo. Cependant, les processus de délimitation de ces écosystèmes sont controversés et difficiles en raison du nombre d'acteurs impliqués.

Dans le cas de Santurbán, le processus de délimitation a été annulé par la Cour constitutionnelle, car les communautés voisines n'étaient pas pleinement impliquées. Cette décision pourrait entraîner la perte de protection du páramo jusqu'à ce qu'un nouveau processus de délimitation soit mis en place.

Étant donné que de nombreuses entreprises privées sont intéressées par l'implantation de projets d'exploitation aurifère à grande échelle dans ces zones, cette réalité est particulièrement préoccupante pour Santurbán. S'il y avait eu une mine à ciel ouvert, les produits chimiques toxiques qui se seraient écoulés dans les eaux du páramo, comme l'aurait souhaité Aris Mining, auraient mis en danger la vie et les moyens de subsistance des communautés voisines. De plus, ils auraient menacé d'aggraver la dégradation de l'environnement. 70% de l'approvisionnement en eau potable proviennent des páramos en Colombie. Grâce à la forte mobilisation citoyenne, Aris Mining a désormais abandonné le projet d'une mine à ciel ouvert dans ce paramo. Bravo aux courageuses militantes et militants!



De nombreux Colombien.ne.s sont conscient.es de l'importance des écosystèmes du páramo, dont celui de Santurbán. À mesure que les grands projets miniers progressent, l'activisme environnemental et la participation politique progressent également. Le Comité de Santurbán invite des personnes de tous les âges et de tous les horizons à se rassembler

pour protéger ce qui leur donne la vie : le páramo de Santurbán. Ils ont d'ailleurs mobilisé 20 000 personnes lors d'une marche pour l'eau l'an dernier.¹⁹

Malheureusement, les pays du Sud global seront doublement victimes de la crise écologique et climatique, parce que les territoires riches en minéraux stratégiques souffriront de l'augmentation de la pollution et de la destruction de la nature et de l'élimination des droits sociaux qui caractérisent les enclaves extractives, alors que ces produits seront exportés ailleurs, pour nourrir un pseudo « **verdissement de l'économie** ».

Les biens naturels sont considérés comme infinis et inépuisables pour assouvir la croissance infinie et la soif capitaliste des pays du Nord global. Nous devons trouver une alternative viable au modèle économique capitaliste qui se nourrit par notre mode de surconsommation et de surproduction. Il faut complètement changer notre façon de faire vers une économie respectueuse de l'harmonie entre l'être humain et la nature parce que le capitalisme contient en lui-même cette capacité absurde et inouïe qui est de se nourrir des désastres qu'il provoque. Il est capable de saccager la planète puis de proposer des moyens pour répondre à tout ce qu'il a détruit. Il contribue, entre autres, à l'aggravation mortelle de la crise écologique. **Nous devons trouver la volonté de tourner une page de l'histoire de la civilisation humaine après le gâchis du règne de la finance capitaliste ou l'ordre du monde est injuste et destructeur.**

¹⁹ Juan David Quijano Castillo, « Masiva participación ciudadana en la marcha por la defensa del agua y el Páramo de Santurbán. », *Alerta Santanderes Radio*, en ligne, <<https://www.alertasantanderes.com/santander/masiva-participacion-ciudadana-en-la-marcha-por-la-defensa-del-agua-y-el-paramo-de>> consulté le 12 mars 2025.

LA PROTECTION DES PARAMOS EN COLOMBIE

Par **Virginie Lambert-Bérubé**, conseillère syndicale, Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

Lors du stage, nous avons eu l'opportunité d'aller visiter les páramos, accompagnés de biologistes et de défenseurs du territoire. Écosystème unique au monde, il s'agit de plantes résistantes à l'altitude et à des climats plutôt rudes, qui changent drastiquement d'une saison à l'autre. En effet, les páramos sont situés entre 3000 et 4500 m d'altitude, ce qui signifie que certains sont exposés au froid des montagnes et parfois même, à la neige.

À cette hauteur, les nuages dansent au sommet des montagnes. Les plantes caractéristiques des páramos s'appellent les « *Frailejones* ». Elles sont dotées de petits « poils » qui captent l'eau des nuages et la retournent dans les souterrains. Ces écosystèmes sont essentiels, car ils protègent également contre les inondations par leur grande capacité à retenir l'eau dans les sols²⁰. Cette eau devient par la suite de l'eau potable disponible pour la consommation. Cette eau dans le sol représente la principale source d'eau qui abreuve toute la population colombienne (70 % de l'eau totale du pays²¹).

Les páramos atténuent l'impact du CO², car ils arrivent à le fixer dans le sol. Ils sont aussi des « filtres naturels », car ils peuvent retenir les sédiments²². Enfin, ils représentent une source de biodiversité importante. Les animaux et les plantes vivants dans ces écosystèmes doivent composer avec des conditions particulièrement arides en plus du manque d'oxygène causé par l'altitude importante. Ils ont donc dû développer des mécanismes d'adaptation importants. On peut compter environ 70 sortes d'animaux et 150 sortes d'oiseaux qui y vivent, dont l'ours à lunettes²³.

²⁰ Appoline Matau, « *Les páramos colombiens, écosystèmes uniques au monde* », *Arawak Colombie*, 13 février 2024, en ligne <<https://www.arawak-colombie.com/les-paramos-colombiens/#sumapaz>>, consulté le 21 janvier 2025..

²¹ Nolwenn Jaumouillé, « Colombie : les páramos, écosystèmes fragiles et objets de toutes les convoitises – extraction minière et pollution », *Socialter*, 8 janvier 2025, en ligne <<https://www.socialter.fr/article/colombie-paramos-ecosystemes-danger-extraction-mines>> consulté le 21 janvier 2025.

²² Appoline Matau, *op cit.*

²³ *Ibid.*



Il y a plusieurs páramos dans différentes régions de la Colombie représentant 2 % du territoire total²⁴. Nous sommes allé.e.s visiter celui de Laguna Verde, dans la région de Ventequemada, tout près de celui de la région du Santurbán, dans la Cordillère orientale des Andes. Le páramo de Santurbán est un des plus menacé par l'extraction minière et l'expansion agricole. On décompte 65 possessions minières dont une majorité est canadienne. **C'est pourquoi il est vrai d'affirmer que ce páramo vit la plus grande crise de son histoire**²⁵. Il faut comprendre que cette région est particulièrement riche en or. Dès lors, des entreprises, comme la compagnie canadienne Aris Mining, exploite le sol sans se soucier des impacts sur l'environnement, la faune ou les générations futures. C'est pourquoi à Bucaramanga, la capitale de la région du Santander, le 18 octobre 2024, plus de 20 000

personnes ont manifesté contre cette compagnie minière. On pouvait entendre le slogan « *Agua, si, oro, no* » (de l'eau oui, de l'or non)²⁶.

Les páramos sont menacés par le réchauffement climatique et l'utilisation des pesticides lors de l'agriculture. Il faut aussi comprendre que les *Frailejones* se protègent eux-mêmes en gardant leurs feuilles mortes vers le bas, pour protéger leurs racines. Ces feuilles mortes sèchent, ce qui les rend particulièrement à risque en cas de feu (voir la photo). Nous avons appris qu'il y avait eu d'importants feux de forêt au début 2024.

Les personnes qui nous faisaient visiter ce joyau militent pour la protection de ce territoire essentiel pour la vie. Nos guides nous ont expliqué que les populations locales et autochtones sont très impliquées afin de protéger ce territoire et la nature, car ce sont des lieux que plusieurs



²⁴ *Ibid.*

²⁵ « Páramo Santurban », *Observatoire international des droits de la nature*, en ligne <<https://observatoirenature.org/observatorio/paramo-santurban/>>, consulté le 21 janvier 2025.

²⁶ Nolwenn Jaumouillé, *op. cit.*

considèrent comme sacrés. Ce que les compagnies canadiennes font dans le territoire des páramos est honteux.

En discutant avec les biologistes et les défenseurs du territoire, tout en marchant à travers les nuages où on voyait littéralement le vent bouger, dans ce lieu d'une beauté à couper le souffle (et qui coupait un peu le souffle pour vrai avec l'altitude), il était facile de comprendre que tout est intimement relié. Sans la nature, il n'y a pas de vie. Si on ne protège pas cette nature, on court tous à notre perte, et vite.

D'un point de vue personnel, c'est la visite qui m'a le plus émue.



LE SYSTÈME D'ÉDUCATION EN COLOMBIE ET SES DÉFIS

Par **Jennifer Angiboust**, enseignante au primaire et conseillère au conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement de la Rivière du Nord (SERN-CSQ) et **Marie-Millie Dessureault**, enseignante au secondaire et vice-présidente, SEUJAT FSE-CSQ

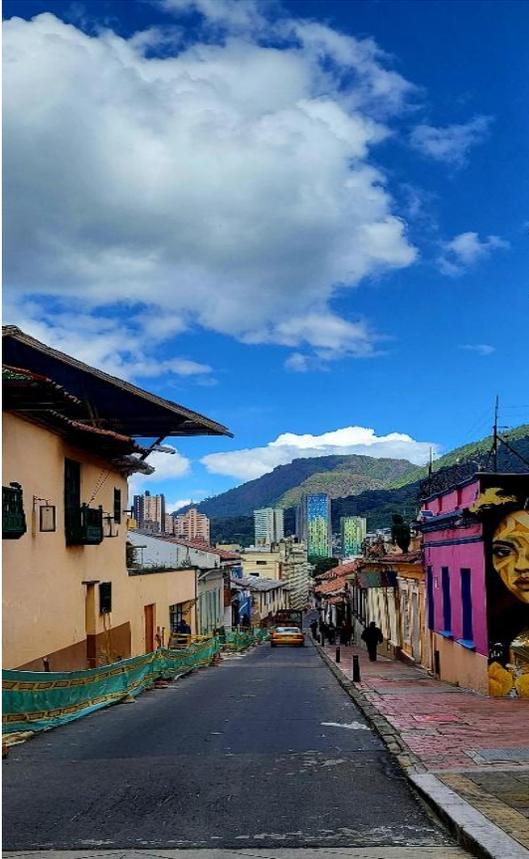
La situation de l'éducation en Colombie est critique. Elle souffre grandement du manque d'investissement depuis 2002, notamment en matière de transfert hors des grands centres en vertu de la loi 715 de 2001. Elle est également largement affectée par les guerres et la présence de groupes armés et de paramilitaires. Cette section traitera des conditions de travail du personnel enseignant, de la violence dont il est victime, des écoles territoires de paix ainsi que de l'importance de l'éducation informelle dans la conservation des savoirs ancestraux.

Conditions de travail des enseignantes et enseignants²⁷

Les enjeux vécus par les enseignant.e.s en Colombie sont nombreux et préoccupants. Puisqu'aucun investissement n'a eu lieu depuis plus de vingt ans, les écoles sont en décrépitude. Certaines d'entre elles, surtout en périphérie des villes et en milieu rural, n'ont ni électricité ni eau courante. Évidemment, les outils technologiques sont quasi inexistantes ou désuets. Plusieurs écoles en milieu rural n'ont pas accès à Internet. Les enseignant.es n'ont pas de matériel didactique adapté, ni en quantité suffisante. Plusieurs doivent le payer eux-mêmes, malgré leur maigre salaire. Il arrive souvent que les enseignant.e.s en milieu rural attendent que ceux des villes se débarrassent de leur matériel pour ensuite déboursier les frais de transport pour le faire venir dans leur école.

En ville et en zone périphérique, les classes sont bondées. On parle de groupes de 25 enfants au préscolaire, 35 élèves au primaire et de 40 à 55 élèves au secondaire. En milieu rural, l'enseignante, car ce sont en majorité des femmes, a souvent moins d'élèves à sa charge, mais se retrouve à enseigner tous les niveaux, du préscolaire à la 2^e ou 3^e année du secondaire. Il arrive alors souvent qu'elle soit la seule adulte de l'école. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'elle habite l'établissement, n'ayant aucun logement disponible à proximité. Cette situation rend d'ailleurs les enseignant.e.s très vulnérables aux menaces, aux violences et au harcèlement sexuel. En raison de ces conditions, les enseignant.e.s de certains milieux ruraux ont droit à une prime, mais celle-ci n'améliore pas nécessairement le recrutement. Lorsqu'un.e enseignant.e est déplacé.e du milieu rural et qu'il n'y a pas de remplaçant, les élèves peuvent passer de 3 à 4 mois sans aller à l'école.

²⁷ Le terme « enseignant » désigne les enseignantes et les enseignants qui travaillent au préscolaire, au primaire et au secondaire. Nous avons très peu discuté de la situation de l'enseignement supérieur au cours du stage.



Et les élèves en difficulté d'apprentissage ?

Comme au Québec, il est possible de faire doubler des élèves, mais ça augmente tellement le décrochage scolaire que cette décision est rarement appliquée. Il existe cependant des classes « d'accélération » dans certaines écoles. Les élèves y sont envoyés s'il leur manque des acquis pour passer du primaire au secondaire. Évidemment, il n'y a pas assez de places disponibles et il faut que les élèves habitent près des écoles qui offrent ce programme pour y avoir accès. Les classes d'adaptation scolaire étant inexistantes, les élèves ayant une déficience intellectuelle sont intégrés dans les classes régulières. De petites tâches leur sont confiées pour aider les profs, mais ils ne font aucun apprentissage.

Salaires et précarité d'emploi

Seulement 10%, en moyenne, des enseignant.e.s possèdent un poste permanent. Pour y accéder, les candidat.e.s doivent postuler à un concours. Or, pendant les deux gouvernements précédents, aucun n'a été ouvert. Depuis l'arrivée de Petro, la *Federación Colombiana de Trabajadores de la Educación* (FECODE) a réussi à faire ouvrir un concours pour l'octroi de postes, mais c'est nettement insuffisant. L'État offre plutôt des charges de cours temporaires. Ces enseignant.e.s à contrats peuvent quand même être syndiqués (contrairement en santé par exemple), mais il est extrêmement difficile de pouvoir les défendre.

Les gens choisissent l'enseignement en pensant qu'ils vont obtenir un poste et gagner un salaire décent alors ils s'endettent, mais se retrouvent à passer leur carrière au bas de l'échelle à ne pas avoir de poste. Il faut savoir que, depuis plus de 20 ans, les échelons salariaux ont été gelés et les enseignant.e.s ne peuvent monter d'échelon. C'est seulement après 20 ans de carrière qu'ils arrivent plus ou moins dans la classe moyenne (s'ils détiennent un poste !). Bref, entre 1 et 3% d'entre eux reçoivent 6 fois le salaire minimum et entre 3 et 5% ont 5 fois le salaire minimum. Pour les autres, soit environ 90%, ils gagnent à peine plus que le salaire minimum. La classe moyenne est donc un mythe et il se crée une tension entre les deux groupes d'enseignant.e.s.

La violence dans les écoles

Cet enjeu est une préoccupation actuelle en éducation au Québec. On note une augmentation alarmante des gestes d'incivilités et des cas de violence dans les écoles, en particulier au primaire. Rien de ce qui sera cependant dressé dans le portrait de la situation en Colombie ne doit banaliser ou diminuer ce qui se vit dans notre province. Aucune violence n'est acceptable et toutes les luttes sont légitimes.

Les violences sont présentes partout, mais encore plus en milieu rural et dans les périphéries urbaines. Comme il y a plus d'élèves (entre 40 et 55) que de chaises et de pupitres, il s'installe un climat de violence et d'intimidation entre les élèves pour avoir accès à un siège. Plusieurs élèves sont également armés de lames et menacent les enseignant.e.s si ceux.celles-ci doivent les réprimander (soit ils menacent avec la lame, soit ils n'ont qu'à mentionner un grand frère ou un père, etc.). Plusieurs enseignant.e.s n'apportent plus de cellulaire en classe, car ils se le font voler par les élèves et sont ensuite menacés s'ils tentent de le récupérer.

Il y a aussi une recrudescence des violences sexuelles, notamment commises par des enfants d'à peine 6 ou 7 ans. Cela se voit surtout dans les écoles où les élèves vivent dans des « abris » qui ne comprennent qu'une seule pièce. Les enfants sont alors exposés à tout ce qui s'y passe (violence domestique, viols, prostitution), cela devient une normalité pour eux et, une fois à l'école, ils reproduisent ces comportements.

Les violences faites aux enseignantes et enseignants

Bien que mal payés, les enseignant.e.s ont un plus gros salaire que bien des gens en milieu rural ou en périphérie des villes. Ce salaire est aussi versé de façon récurrente. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux.elles sont victimes d'extorsion et se retrouvent à payer pour avoir le droit d'enseigner. S'ils.elles ne paient pas, ils.elles sont menacé.e.s de mort ou de voir leur famille assassinée. Seulement pour Santander, une personne évoluant au syndicat nous a confié déplacer environ 140 enseignant.e.s par an pour les protéger de menaces de mort. Ceux-ci déménagent de ville, parfois même de pays, grâce au soutien des organismes de défense des droits humains.

Au cours du stage, nous avons été choquées d'apprendre que c'est le syndicat des enseignant.e.s qui a connu le plus de leaders assassinés. En plus de ces derniers, on estime à 11 000 le nombre d'enseignants assassinés au cours des 35 dernières années. **Mais pourquoi ?**

Les enseignant.es sont considéré.es comme des acteur.rice.s de changement et sont souvent très impliqué.es dans les luttes sociales. Par leur métier, ils.elles possèdent un leadership, expriment leurs opinions en enseignant à leurs élèves à faire de même. Ils représentent également un rempart contre le recrutement des enfants par les groupes armés ou les souteneurs (prostitution). Lorsqu'ils s'opposent à ces derniers, directement ou

indirectement en dénonçant leur présence à des niveaux supérieurs, ils se mettent en danger. Dénoncer la corruption, par exemple de personnes qui détournent l'argent de la cantine de l'école, est aussi très dangereux (pour tout membre du personnel, y compris les directions d'établissements). Certaines écoles sont carrément sous le contrôle de gangs. Tel que mentionné précédemment, les enseignant.e.s en milieu rural sont davantage isolé.es et vulnérables. Les hommes sont torturés et les femmes sont victimes de violences sexuelles.

La précaution à prendre est de déplacer ces enseignant.es dès qu'ils reçoivent des affiches présentant des menaces, mais il arrive que certains soient assassinés sans aucun préavis. Alors, bien qu'il soit toujours dangereux d'être persécuté en étant syndiqué, plusieurs enseignant.es signent leur carte, car le syndicat pourra les protéger en organisant leur déplacement. Malheureusement, la tâche est trop grande pour assurer la sécurité de toutes et tous.

Les écoles : territoire de paix



Un des représentants de la FECODE nous confiait que malgré les accords de paix entre 2012 et 2016 avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), les territoires de paix comme les écoles et les hôpitaux, continuaient d'être victimes de la violence des conflits armés. La situation perdure dans les régions littorales pacifiques où des jeunes étudiant.es sont recruté.es

au sein même des écoles par des factions guerrières. C'est dans ce contexte que quatre partenaires canadiens (dont la CSQ) et la FECODE ont créé le projet sur les écoles publiques « territoires de paix », avec pour objectif d'aider les enseignant.es à développer et systématiser des expériences pédagogiques liées au **projet « Écoles comme territoires de paix »**.

Celui-ci compte 5 volets :

- Discuter de paix avec les élèves, mais pouvoir le faire avec les gouvernements : travailler avec eux sur une politique objective sur l'enseignement de la guerre.
- La démocratie doit faire partie de l'école où on construit la citoyenneté et où on informe sur les droits humains.

- Obtenir des conditions de travail adéquates (faire cesser la violence contre le personnel).
- Histoire²⁸ : comprendre la trajectoire de la guerre, construire la mémoire et avoir une justice réparatrice.
- Approfondir les concepts pédagogiques : cercles pédagogiques, dialogues émancipateurs, expériences pédagogiques alternatives (que les élèves comprennent les enjeux).

Puisque dans une même classe on peut retrouver un.e élève dont le grand frère est un paramilitaire, un.e autre dont le père fait partie d'une guérilla et un.e autre dont la mère a été assassinée, ce projet est plus que nécessaire ; tant pour panser les plaies que pour briser le cycle de la violence.

L'importance de l'éducation informelle

Lors de nos rencontres avec les organismes colombiens, bon nombre ont témoigné des difficultés et des disparités qu'éprouvait le système d'éducation colombien. D'un côté les écoles publiques en décrépitude et en manque de ressources financières, matérielles, pédagogiques, humaines et technologiques ; de l'autre, les écoles privées qui endettent les



²⁸ Des cours existent, mais la FECODE les considère comme insuffisants. Il faut créer du matériel, ne pas édulcorer le contenu et organiser des événements pour promouvoir la paix.

ménages qui souhaitent à tout prix offrir une éducation de qualité à leurs enfants et dont cette qualité reste encore à défendre²⁹.

D'un côté, les grandes villes comme Bogotá et Medellín qui bénéficient de meilleures infrastructures et d'une plus grande diversité d'offres éducatives, mais qui deviennent parfois des centres de recrutement pour les narcotrafiquants et certains groupes armés ; de l'autre, les milieux ruraux où l'accès à une éducation formelle restent limités par des facteurs comme le manque de ressources, les conflits armés et les difficultés logistiques. De ces inégalités est née l'émergence d'une éducation informelle en Colombie dans le but de pallier les carences du système formel, mais aussi de maintenir la transmission des savoirs ancestraux afin de garder le contrôle sur leurs terres et leur autonomie.

Bien que le droit à l'Éducation fasse partie de la Charte des droits, il n'y a cependant aucune réglementation ni aucune sanction qui régissent ce cadre, émanant certainement de la corruption et du désintérêt du système judiciaire. De ce fait, la nécessité d'une éducation informelle a émergé non seulement par besoin d'éduquer la population à tout savoir ou technique qui mènerait à un travail et donc à une rémunération, mais aussi par souci de tradition surtout chez les paysan.ne.s et les artisan.ne.s miniers. Ce phénomène s'observe aussi chez les *Recicladores*, les recycleurs urbains qui ont créé une économie circulaire de ramassage, tri et recyclage des matières et qui se transmettent les techniques et les savoirs de génération en génération.



Comme en témoignait une des membres du *Fundad Expresion* (organisme communautaire de la Roja), « le formel s'impose aux communautés qui veulent s'éduquer pour améliorer leur qualité de vie. **Mais quelle qualité de vie est recherchée ?** Nous, nous avons une fierté paysanne, une satisfaction paysanne envers notre terre ». La question s'imposait donc

quant à savoir si l'éducation formelle pouvait être un frein à la préservation de leurs terres et de leurs savoirs ancestraux et si améliorer sa qualité de vie s'apparentait à obtenir un diplôme, trouver un travail moins exigeant physiquement et par conséquent s'éloigner des

²⁹ Fait étonnant, les écoles publiques offrent de meilleures conditions que les écoles privées, où les employés ne peuvent se syndiquer. La privatisation de l'éducation est d'ailleurs une façon d'empêcher la syndicalisation.

terres. Selon elle, bien qu'elle conçoive que ce risque soit présent, le savoir formel peut être utile à l'informelle grâce à des théories, mais ne surpasse souvent pas le savoir informel qui a une approche plus holistique et en cohésion avec l'environnement.

Elle a notamment expliqué que l'éducation formelle était plus accessible au primaire qu'au secondaire, car les écoles secondaires sont essentiellement dans les grands centres urbains où il n'est pas toujours possible de se loger ou de faire la route deux fois par jour. De plus, l'accès à l'éducation secondaire et universitaire dépendrait d'une appartenance à une strate selon le quartier dans lequel on vit et les revenus qu'on perçoit. Bon nombre de jeunes ne peuvent donc pas continuer leurs études à cause de difficultés logistiques ou financières et s'enrôlent dans l'armée, se font recruter par des factions paramilitaires ou se tournent vers des programmes informels. Ces programmes peuvent inclure des ateliers de réinsertion pour les jeunes en situation de rue, des formations en artisanat, des cours de lutte contre l'analphabétisme pour adultes, ou encore des projets de développement durable qui intègrent à la fois des connaissances pratiques et théoriques. La relation entre l'éducation formelle et informelle en Colombie est donc loin d'être antagoniste. L'éducation formelle fournit une base académique qui permet aux individus d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques reconnues au niveau national et international.

Cependant, cette forme d'éducation ne répond pas toujours de manière satisfaisante aux besoins pratiques et aux particularités culturelles des communautés, notamment dans les zones rurales ou indigènes. C'est ici que l'éducation informelle prend toute son importance, en offrant des solutions d'apprentissage adaptées aux réalités locales. Malgré l'importance de l'éducation informelle, plusieurs défis subsistent. L'une des principales difficultés réside dans la reconnaissance et la valorisation des savoirs informels alors que l'éducation formelle continue d'être perçue comme le seul chemin légitime vers la réussite professionnelle. Cependant, les récentes réformes et initiatives gouvernementales ont commencé à reconnaître l'importance de ces savoirs informels. Par exemple, le Système de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (SENA) permet de valider certaines compétences pratiques acquises en dehors des structures formelles d'éducation.

À travers les touchants témoignages, nous avons compris l'importance et la nécessité pour le peuple colombien de reprendre possession de ses terres et de reprendre le contrôle sur sa capacité d'autodétermination et de préservation de son territoire. Nombreux sont ceux et celles qui pensent que l'éducation est au cœur de ce changement social et systémique. L'éducation formelle et informelle sont des piliers complémentaires de l'apprentissage et du développement. Tandis que l'éducation formelle assure l'acquisition de compétences théoriques et certifiées, l'éducation informelle offre des solutions flexibles et adaptées aux besoins spécifiques des communautés. **Ainsi, une éducation globale alliant le formel à l'informel serait un atout pour permettre à la Colombie de surmonter quelques-uns de ses défis sociétaux et d'assurer un avenir plus équitable et durable pour tous ses citoyens.**

Valorisation de la profession

La valorisation de la profession enseignante et de l'éducation en général fait partie des préoccupations syndicales au Québec depuis toujours, mais de façon plus insistante au cours des dernières années, notamment en raison de la pénurie de main-d'œuvre. La FECODE rencontre le même défi. D'abord, l'éducation est perçue comme une entreprise par le gouvernement. On n'échappe donc pas à la gestion axée sur les résultats. Cependant, ce qui compte n'est pas tant le résultat que d'avoir un nombre d'élèves inscrit. De plus, depuis 2005, n'importe qui peut passer les concours pour avoir un poste d'enseignant.e, sans suivre une formation en enseignement³⁰. On assiste à une déprofessionnalisation de la profession. Il y a un choc entre ceux.celles qui détiennent la formation et ceux.celles qui ne l'ont pas. C'est également une surcharge pour les enseignant.es « légalement qualifiés ». Le défi est de faire reconnaître le professionnalisme des enseignant.es tant par l'État que par la population.

En conclusion, la situation de l'éducation en Colombie est très préoccupante. La sécurité du personnel est constamment menacée et les conditions d'apprentissage des élèves sont loin d'être optimales. L'éducation informelle doit être considérée afin de permettre aux Colombien.ne.s de préserver les savoirs développés de génération en génération. Quant à la valorisation de l'éducation elle-même, voilà un point commun où les syndicats du Québec et la FECODE pourraient travailler ensemble afin de trouver des solutions !

³⁰ En Colombie, la formation pour devenir enseignant ne nécessite pas d'études universitaires. Il existe les « écoles normales » pour obtenir une licence en éducation.

LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS : UNE MENACE EN COLOMBIE COMME AU QUÉBEC

Hélène Cadotte, infirmière et secrétaire-trésorière, Syndicat des professionnelles en soin de la Montérégie-Est (SPSME-FIQ)

Entre 2019 et 2021, la Colombie a connu un soulèvement social marqué par l'exaspération des citoyens, en particulier des jeunes vivant dans la misère, exacerbée par la pandémie. Ce mouvement a été déclenché par une troisième réforme gouvernementale aggravant les conditions de vie de la population colombienne. Ces manifestations ont conduit, pour la première fois dans l'histoire de la Colombie, en 2022, à l'élection d'un gouvernement de gauche dirigé par Gustavo Petro, reconnu pour son courage à dénoncer les liens entre le gouvernement et les paramilitaires, Petro s'engage pour la paix, la justice sociale et environnementale.

Lors de notre stage en Colombie, nous avons rencontré divers organismes et syndicats œuvrant pour la défense des réseaux publics de santé et d'enseignement. Historiquement, les syndicats ont joué un rôle central dans la lutte pour les droits des travailleur.euse.s, mais ils ont été affaiblis par des décennies de répression et de violence. La Colombie reste l'un des pays les plus dangereux pour les syndicalistes, souvent victimes de menaces, d'assassinats et de disparitions forcées.



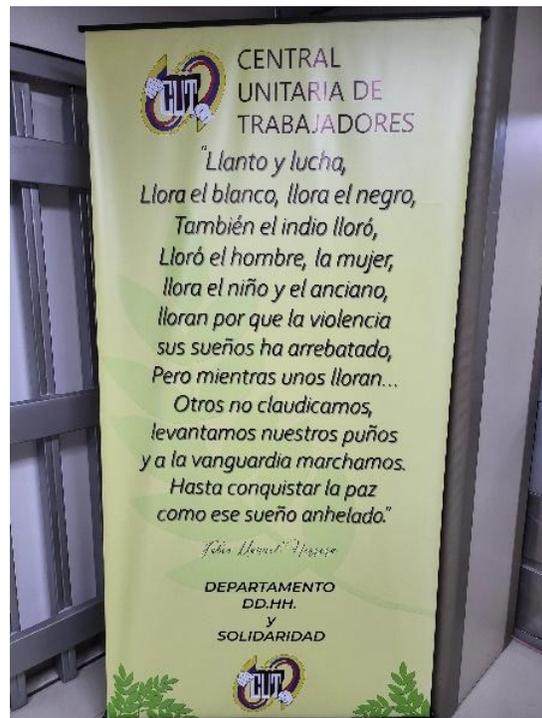
Une rencontre avec le Collectif d'avocats José Alvear Restrepo (CAJAR) a mis en lumière les défis persistants, malgré un gouvernement plus favorable aux syndicats. Les syndicats de la santé, par exemple, subissent des violences en dénonçant la corruption et la privatisation des soins. Les infirmières se retrouvent accusées par des guérillas d'être affiliées à des groupes armés lorsqu'elles vaccinent ou soignent les

populations sans distinction, car elles vont forcément soigner l'un ou l'autre camp impliqué dans le conflit à un moment ou à un autre. Parfois sous les menaces, elles sont contraintes à l'exil en Équateur ou doivent être déplacées dans une autre région en raison du manque de protection gouvernementale. Nous avons également échangé avec l'exécutif national de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT) à Bogotá, où divers représentant.e.s ont évoqué des problèmes cruciaux tels que le faible taux de syndicalisation.

La CUT est une organisation sociale qui soutient les partis politiques qui sont démocratiques et qui respectent leurs valeurs telles que la démocratie, le bien-être social et la souveraineté. Elle a d'ailleurs fait le pari d'appuyer sans réserve le gouvernement de Petro, ce qui divise ses rangs. On nous mentionne que la centrale dénombre de nombreuses victimes parmi ses travailleur.euse.s³¹. La prolifération des contrats à durée déterminée empêche de nombreux travailleur.euse.s de s'engager dans un syndicat, par crainte de perdre leur emploi. Dans le secteur de la santé, 90 % des travailleur.euse.s sont sous des contrats précaires assimilables selon les représentant.es syndicaux rencontrés à de l'esclavage moderne, et 75 % des emplois sont sous-traités, souvent illégalement. De plus, 35 % des infirmières signalent des cas de harcèlement au travail. Malgré tout, le gouvernement actuel semble plus ouvert à une réforme du travail, mais la CUT a dû céder 90% de ses demandes pour permettre certains gains et que le projet de réforme passe, dans un contexte où la droite au Congrès bloque toute avancée progressiste. Par exemple, les droits collectifs (liberté d'association et de négociation collective) ont notamment été complètement retirés du projet de réforme. Face à ces défis, la CUT adopte une approche pragmatique, cherchant à obtenir des avancées progressives à travers la réforme du droit du travail. Ils y vont avec la théorie des petits pas, qui permet d'évoluer et créer un impact, aussi minime soit-il!

Lors d'une visite à la CUT de Santander, présidée pour la première fois par une femme, nous avons appris que les conventions collectives et les droits des travailleur.euse.s restent souvent bafoués, notamment la durée des journées de travail. Cependant, des victoires, telles que le respect des horaires de travail, ont été obtenues. Malgré cela, les militant.es continuent de faire face à des menaces, comme le montre l'assassinat d'une directrice de clinique médicale pour avoir soigné des blessés et c'est uniquement grâce à la pression médiatique que l'auteur a été poursuivi!

Lors de nos échanges avec la CUT, les conséquences marquantes de l'adoption de la loi 100 en 1993 ont été soulevées. Cette loi, qui a instauré un système de santé mixte associant secteurs public et privé, reste en vigueur aujourd'hui. Si elle visait à améliorer l'accès et la qualité des services de santé, ses résultats sont mitigés. D'un côté, elle a permis une extension notable de la couverture sanitaire



³¹ Juan Alejandro Echeverri, « El país de los 3.240 sindicalistas asesinados », *Agencia de información laboral*, en ligne <<https://ail.ens.org.co/informe-especial/el-pais-de-los-3-240-sindicalistas-asesinados/>>, consulté le 12 mars 2025.

pour la population colombienne. Cependant, cette avancée n'a pas résolu les inégalités d'accès, ni garanti des soins de qualité pour tous.tes.

Le système, administré principalement par les Entités promotrices de santé (EPS), des entités souvent privées jouant un rôle d'intermédiaire entre les patient.es et les prestataires, a engendré une fragmentation des soins. Cette organisation a complexifié le parcours des patient.e.s tout en amplifiant les inégalités, notamment entre les zones urbaines et rurales, en particulier pour les populations moins nanties, vulnérables ou marginalisées. Dans ces dernières, les difficultés sont particulièrement prononcées : manque d'infrastructures, pénurie de spécialistes et obstacles financiers compromettent l'accès aux soins. Les hôpitaux publics, déjà sous-financés et surchargés, peinent à répondre aux besoins, ce qui conduit parfois des patient.es à mourir faute de moyens ou en raison de l'engorgement des établissements.



Par ailleurs, des problèmes de corruption ont été signalés, notamment la disparition de 27 milliards de pesos destinés au secteur de la santé. Le réseau public, géré comme une entreprise, privilégie souvent les profits, avec des prix élevés pour les médicaments afin de maximiser les marges des pharmacies. Bien que la privatisation ait élargi la couverture, elle a également renforcé les disparités sociales et régionales, exposé des failles dans la gestion et accentué les inefficacités du système.

Le réseau de la santé publique n'est pas le seul à souffrir de la gestion des gouvernements de droite successifs, l'éducation en pâtit également. C'est ce que le syndicat Fédération colombienne des travailleurs de l'éducation (FECODE) ainsi

qu'un enseignant qui milite désormais dans un syndicat ont pris le temps de nous expliquer.

La Constitution de 1991 a marqué un tournant décisif dans l'histoire politique, sociale et économique de la Colombie. Elle a instauré d'importantes réformes, redéfinissant le cadre légal et constitutionnel du pays, notamment en consacrant le droit à l'éducation comme un droit fondamental pour toutes les Colombiennes et les Colombiens. Cela inclut la garantie d'un accès gratuit à l'éducation de base, en fonction du secteur de résidence.

Lors d'un échange avec l'organisation *Funda Expression*, il a été expliqué que les quartiers colombiens sont classés en strates sociales, allant de 1 à 6, en fonction de leur niveau socio-économique. Les habitants des quartiers classés de 1 et 2 bénéficient d'une prise en charge

complète des frais scolaires tout au long de leur parcours éducatif, du primaire à l'université. Cependant, en milieu rural, de nombreuses écoles sont inaccessibles. Lorsque les parents disposent des moyens nécessaires, les enfants doivent souvent s'exiler en ville pour terminer leurs études secondaires. Cette situation contribue à un taux élevé de décrochage scolaire.



À la suite de la loi sur le financement de l'éducation adoptée en 2002, les écoles en Colombie se trouvent dans un état préoccupant. Les enseignant.es sont réparti.es entre deux secteurs principaux : les zones rurales et les villes. Les jeunes enseignant.e.s sont souvent affecté.es en milieu rural, un secteur peu convoité en raison des nombreux défis qu'il présente. Ceux-ci reçoivent parfois une prime pour enseigner dans ce secteur. Dans ces zones reculées, les conditions sont particulièrement difficiles : l'accès à l'eau et à l'électricité est souvent inexistant, le matériel pédagogique fait cruellement défaut, et les enseignants doivent régulièrement utiliser leurs propres ressources financières pour acheter du matériel. Parfois, même des chaises manquent pour accueillir le nombre élevé d'élèves, qui peut dépasser 40 par classe. Les salaires sont très bas pour la majorité des enseignant.e.s qui n'ont pas de poste permanent.

Les violences envers les enseignants, et en particulier les enseignantes, sont fréquentes. Certain.e.s sont menacé.e.s avec des armes blanches et se font voler leurs effets personnels, comme leurs téléphones par les élèves. De nombreuses enseignant.e.s vivant dans les écoles en raison de leur éloignement des domiciles, se retrouvent particulièrement

vulnérables. Les hommes subissent souvent des actes de torture, tandis que les femmes sont de plus exposées à des violences sexuelles.

L'engagement des enseignant.es dans des luttes sociales, leurs dénonciations de la corruption, leur opposition à l'extorsion, ainsi que leurs efforts pour protéger les enfants contre le recrutement armé ou l'exploitation sexuelle les exposent à des menaces graves. Un enseignant militant rapporte que, dans la région de Santander, environ 140 enseignant.es doivent être déplacés chaque année pour échapper aux menaces de mort. Dans certains cas, ces menaces se concrétisent brutalement : au cours des 35 dernières années, près de 11 000 enseignant.e.s ont été assassiné.es. Ces violences continuent à ce jour. Le président de la FECODE rappelle qu'il y a 40 ans, un leader syndical a été tué devant les bureaux du syndicat à Bogota, suivi par l'assassinat de l'enquêteur chargé de l'affaire.

Malgré la présence des syndicats dans le secteur public, l'adhésion syndicale n'est pas obligatoire. Cependant, de nombreux enseignant.es choisissent de s'affilier pour bénéficier de la protection et des dispositifs de déplacement en cas de menace. Contrairement au secteur de la santé, où les possibilités de syndicalisation sont limitées, les enseignant.es peuvent se syndiquer et participer aux mobilisations pour défendre leurs droits. En Colombie, à l'inverse de la situation au Québec, les conditions de travail des enseignant.es sont particulièrement précaires dans le secteur privé.

La profession enseignante est également marquée par une grande instabilité. Seuls 10 % des postes sont permanents. Depuis 2002, le gel des concours d'accès aux postes a empêché de nombreux enseignant.e.s d'obtenir une augmentation de salaire ou une stabilisation de leur emploi. Récemment, sous le gouvernement de Gustavo Petro, la FECODE a obtenu l'ouverture de nouveaux concours, mais le nombre de postes proposés reste largement insuffisant. Par ailleurs, depuis 2005, il n'est plus nécessaire de disposer d'une formation en enseignement pour se présenter à ces concours, ce qui contribue à la déprofessionnalisation du métier. Cette situation accentue la charge de travail pour les enseignant.es qualifié.es, déjà sursollicité.es dans un système en crise. Ce problème est également observable dans le secteur de l'éducation au Québec.

La privatisation du réseau public représente un fléau, autant en Colombie qu'au Québec. Le manque de ressources financières ne fait qu'aggraver cette réalité. Au Québec, les luttes quotidiennes que nous avons menées ont permis à la population québécoise de bénéficier d'une éducation, d'une protection sociale, d'avantages sociaux et de la sécurité d'emploi. Si nous cédon face à la pression du secteur privé, ces acquis précieux risquent d'être remis en question.

En Colombie, j'ai été témoin d'une force exceptionnelle chez les militant.e.s, qui continuent de se battre malgré les nombreuses menaces auxquelles ils sont confrontés. Cela amène une réflexion importante : **serions-nous capables, au Québec, de maintenir un engagement militant aussi déterminé si nous étions exposés aux mêmes représailles que subissent les militantes et militants colombiens ?**

LA PRIVATISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN COLOMBIE ET AU CANADA ET SES EFFETS SUR LES PREMIÈRES NATIONS ET L'ENVIRONNEMENT

Par **Pablo Arias**, membre de comités et directeur syndical, Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec (SSPHQ-SCFP)

Depuis les années 1990, la Colombie a adopté une politique de privatisation de son secteur énergétique, élargissant l'implication d'entreprises privées dans la production, la distribution et la gestion de l'électricité. Cette stratégie économique avait pour objectif d'améliorer l'efficacité, d'attirer des investissements étrangers et de moderniser les infrastructures. Cependant, ces mesures ont entraîné des conséquences profondes pour les Premières Nations et l'environnement.

Cet article examine ces impacts, en mettant en lumière les défis sociaux, culturels et écologiques liés à la privatisation de l'énergie électrique. En parallèle, nous comparerons cette situation à celle du Canada, qui présente des dynamiques similaires.

Avant les réformes des années 1990, le secteur énergétique colombien était principalement géré par des entreprises publiques. La privatisation a commencé dans le cadre de politiques économiques néolibérales soutenues par des institutions internationales telles que la



Banque mondiale et le Fonds Monétaire international (FMI). La réforme énergétique a conduit à la vente d'actifs publics à des entreprises privées nationales et étrangères, ainsi qu'à la création d'un marché concurrentiel de l'électricité.

En Colombie, la construction de barrages hydroélectriques, comme ceux des rivières Magdalena et Cauca, a entraîné le déplacement forcé de milliers de membres des Premières Nations ou de groupes paysans. Ces projets ont souvent ignoré les droits des communautés autochtones à leurs terres ancestrales, violant les conventions internationales comme la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) (Convention aux peuples indigènes et tribaux, où figure le principe du consentement, préalable, libre et éclairé des populations autochtones).

Le barrage d'Hidroituango a été marqué par des catastrophes humaines et environnementales. En 2018, des inondations causées par des erreurs de construction ont entraîné la dévastation de villages entiers, affectant des milliers de personnes. De plus,

plusieurs leaders autochtones et environnementaux qui s’opposaient au projet ont été assassinés.

Au Canada, la construction de barrages dans la Baie James au Québec a inondé des milliers d’hectares de terres appartenant aux Premières Nations Cris dans les années 1970, perturbant leurs modes de vie traditionnels. Plus récemment, le barrage Site C en Colombie-Britannique a suscité des controverses similaires, avec des rapports sur l’impact écologique et le manque de consultation adéquate. Les territoires affectés par les projets énergétiques sont souvent des lieux sacrés pour les Premières Nations. Leur destruction a entraîné une érosion culturelle et spirituelle, mettant en péril l’identité de ces communautés.

Quelques effets des barrages hydroélectriques sur les populations

En Colombie, les terres autochtones inondées par les barrages ont souvent inclus des sites funéraires sacrés et des lieux de rituels. Ces pertes culturelles sont souvent irréparables.

Au Canada, les Cris ont également vu leurs sites de chasse et de cueillette traditionnels détruits, entraînant des tensions entre les communautés et le gouvernement provincial.

Les processus de consultation prévus par la loi colombienne sont souvent superficiels ou inexistantes. Les communautés autochtones se plaignent d’un manque de transparence et d’accès aux décisions qui affectent leurs terres et ressources.

En Colombie, des rapports montrent que des entreprises privées ont ignoré les revendications territoriales autochtones, entraînant des conflits prolongés.

Au Canada, des décisions judiciaires comme l’arrêt *Delgamuukw*³² ont renforcé les droits autochtones, mais leur mise en pratique reste souvent inadéquate. Les grands projets énergétiques, notamment les barrages hydroélectriques et les mines de charbon pour les centrales thermiques, ont dévasté des écosystèmes locaux. La construction de barrages a perturbé les cycles naturels des rivières, provoquant des inondations et la perte de biodiversité.

En Colombie, les écosystèmes aquatiques des rivières Magdalena et Cauca ont été gravement perturbés par les projets hydroélectriques, affectant la faune et les moyens de subsistance des pêcheurs locaux.

Au Canada, les barrages de la Baie James ont réduit les populations de poissons et modifié les habitats aquatiques, perturbant à la fois la biodiversité et les communautés humaines dépendantes de ces ressources.

³² *Delgamuukw c. Colombie-Britannique* est une décision de la Cour suprême du Canada où elle a spécifiquement refusé de faire une déclaration définitive sur la nature du titre ancestral autochtone au Canada.

L'énergie issue des combustibles fossiles, toujours dominante malgré les ambitions d'énergies renouvelables, a augmenté les émissions de gaz à effet de serre et la pollution des sols et de l'eau.

Ce qu'a signifié la privatisation des barrages de Porce III et d'Ituango pour la population

Imagine que tu as une grande forêt pleine d'animaux comme des singes et des petits rongeurs, une forêt riche en biodiversité et magnifique. Maintenant, imagine qu'on inonde toute cette forêt avec de l'eau pour faire un lac artificiel. **Résultat :**

Les animaux perdent leur maison.

Les plantes qui aidaient à nettoyer l'air et à réguler la pluie sont détruites.

Dans Porce III, 575 terrains de football de forêt ont été submergés, ce qui a forcé les animaux comme la Paca et le Singe cariblanco à partir ou disparaître.

Si tu laisses un verre d'eau avec de la nourriture dedans, des moisissures et des algues vont pousser, rendant l'eau sale. C'est ce qui se passe avec les réservoirs de barrages comme Ituango :

L'eau devient trouble, souvent contaminée au mercure, mauvaise pour les poissons et pour les gens qui la boivent ou l'utilisent.

Cela tue les poissons que les gens pêchaient pour se nourrir.

Imagine que ton jardin devient soudainement beaucoup plus chaud ou plus humide. C'est ce qui arrive aux fermiers autour de ces barrages. Par exemple, à Porce III, les températures ont augmenté de 2 °C, ce qui a compliqué la culture des légumes et des fruits.

Imagine que tu vis dans une maison avec un beau jardin. Puis quelqu'un décide de tout inonder pour construire un lac, et tu dois partir sans recevoir assez d'argent pour acheter une nouvelle maison.

À Porce III, des milliers de familles ont été déplacées sans compensations justes, et leurs terres agricoles fertiles ont été détruites.

Imagine que tes parents ne peuvent plus travailler parce que leurs champs sont sous l'eau ou que les poissons dans la rivière ont disparu.

Les habitants de Porco III et Ituango ne peuvent plus pêcher ni cultiver leurs terres, et beaucoup sont obligés de chercher des petits boulots en ville, loin de chez eux. Les entreprises promettent souvent d'aider les gens affectés par les barrages, mais elles ne tiennent pas leurs promesses, ce qui cause des conflits et des disputes.



Au Canada, il y a aussi des barrages, comme ceux de la Baie-James au Québec. Ils ont causé des problèmes similaires :

- De grandes zones de forêts ont été submergées et l'eau contaminée.
- Déplacement des peuples autochtones : Comme en Colombie, des communautés ont dû quitter leurs terres.

Au Canada, les lois obligent à demander l'avis des communautés et à offrir des compensations, mais cela ne suffit pas toujours et n'est pas toujours respecté.

Construire un barrage, c'est faire un choix difficile : on peut produire de l'électricité, mais cela détruit des forêts, déplace des gens et pollue l'eau. **Ces impacts montrent pourquoi il est important de réfléchir à d'autres façons de produire de l'énergie sans autant de dégâts.**

La problématique de l'exploitation des ressources non renouvelables

Bien que l'hydroélectricité ait des conséquences graves sur les populations et l'environnement, les alternatives sont parfois pires, notamment en termes de pollution des écosystèmes et d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En Colombie, l'exploitation des mines de charbon comme celles de *Cerrejón* a provoqué des déplacements de populations locales et une pollution massive des sols et des eaux environnantes.

Au Canada, les sables bitumineux en Alberta sont un exemple majeur de pollution à grande échelle, contribuant à des problèmes environnementaux graves.

Les activités liées à la production d'électricité à partir de ressources non renouvelables exacerbent les effets du changement climatique, augmentant les risques pour les communautés vulnérables.

Les grands projets énergétiques en Colombie ont souvent augmenté les émissions de carbone, tandis qu'au Canada, l'expansion des infrastructures liées aux combustibles

fossiles a accru les tensions entre développement économique et lutte contre les changements climatiques. En Colombie, les tensions entre les entreprises privées, les gouvernements locaux et les communautés affectées se traduisent souvent par des manifestations, des blocages et des violences. De plus, les compagnies extractives tentent régulièrement de créer des tensions sociales et des conflits au sein des collectivités touchées par leurs projets d'exploitation afin de les imposer ou de les faire passer plus facilement, en divisant et en affaiblissant les mouvements de contestation. Les défenseurs des territoires sont souvent lourdement réprimés pour leur résistance, voire assassinés par les forces de l'ordre ou des groupes paramilitaires dont les ordres proviennent de l'État, des élites économiques ou des compagnies. Ces conflits tragiques mettent en évidence les lacunes dans la gestion équitable des ressources naturelles et des territoires.



Au Canada, bien que les conflits soient souvent moins violents, ils sont également présents, comme le montrent les protestations autour du projet de gazoduc *Coastal GasLink* en Colombie-Britannique. Ces situations révèlent des tensions persistantes sur la souveraineté territoriale.

En Colombie, bien que la privatisation ait permis l'extension des réseaux électriques, **elle a également augmenté les coûts de l'énergie pour les populations rurales et pauvres, limitant leur accès à un service élémentaire.**

Au Canada, les communautés isolées, en particulier dans le Nord, font face à des coûts élevés pour l'énergie, souvent dépendante de sources polluantes comme le diesel. Cependant, des programmes gouvernementaux visent à améliorer cette situation par le recours aux énergies renouvelables.

Non à la privatisation de l'énergie au Québec !

Non à la privatisation de l'énergie au Québec !

Au regard de l'expérience colombienne, il est important de se mobiliser contre la privatisation de la gestion de l'hydroélectricité au Québec. En effet, en 2023, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 69, qui a ouvert la porte à une privatisation accrue dans le secteur

de l'énergie électrique. Sous couvert d'améliorer l'efficacité et d'attirer des investissements, cette loi permet aux entreprises privées de prendre part à des projets de production et de distribution d'énergie.

L'implication du secteur privé a entraîné une hausse prévisible des coûts pour les consommateurs, rendant l'électricité moins abordable pour les populations à faible revenu.

Une partie des revenus destinés à la modernisation des infrastructures publiques a été déviée vers les profits des entreprises privées. Le résultat immédiat a été une dégradation significative des infrastructures d'électricité publiques.

De plus, les entreprises privées n'ont pas toujours les mêmes normes environnementales strictes que les sociétés publiques, augmentant les risques de catastrophes écologiques.

Le projet de loi 69 a été porté par le gouvernement provincial sous la direction de la Coalition Avenir Québec (CAQ), dirigé par le Premier ministre François Legault. Les groupes d'opposition et plusieurs organisations citoyennes ainsi que le Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec (SSPHQ) ont critiqué ce projet, affirmant qu'il favorisait les intérêts des entreprises au détriment des citoyen.ne.s et de l'environnement.

La perte de pouvoir des syndicats et des services publics en Colombie

En trame de fond, dans les années 1990, la Colombie a connu une forte réduction du pouvoir des syndicats et des services publics en raison des réformes néolibérales menées sous la présidence de César Gaviria (1990-1994).

Sous César Gaviria, plusieurs entreprises publiques ont été privatisées, notamment dans les secteurs de l'électricité, de l'eau et des télécommunications.

Cela a entraîné une hausse des tarifs pour la population; une détérioration de la qualité des services, car les entreprises privées privilégiaient la rentabilité plutôt que le service aux citoyen.ne.s; et une perte de contrôle du gouvernement sur les infrastructures essentielles.

Dans les années 1990, le secteur de l'énergie a été partiellement privatisé, ce qui a augmenté les coûts pour les consommateur.trice.s et affaibli la gestion publique des ressources énergétiques.

Avant les années 1990, les syndicats colombiens exerçaient une influence significative dans la négociation des salaires et la défense des droits des travailleur.euse.s. Cependant, sous Gaviria les réformes du Code du travail en 1991 ont facilité les contrats temporaires et précaires, réduisant la protection des employés.

Par la suite, la répression contre les syndicalistes a augmenté, avec des assassinats et des menaces contre les leaders syndicaux. Le taux de syndicalisation a chuté, affaiblissant la capacité des travailleur.euse.s à négocier de meilleures conditions.

Dans les années 1990, la Colombie est devenue l'un des pays les plus dangereux pour les syndicalistes, avec de nombreux assassinats de dirigeant.e.s syndicaux, souvent attribués aux groupes paramilitaires liés aux grandes entreprises et aux élites économiques.

La privatisation et la favorisation des contrats temporaires a engendré moins de protections pour les travailleur.euse.s et plus de flexibilité pour les employeurs, ce qui a facilité les licenciements et réduit la stabilité de l'emploi. La diminution des budgets pour l'éducation, la santé et les infrastructures a creusé les inégalités sociales. Les travailleurs ont vu leurs droits diminuer, les emplois stables diminuer drastiquement et le coût de la vie augmenter.



Sous César Gaviria (1990-1994), la Colombie a suivi une politique néolibérale qui a :

- Privatisé plusieurs services publics.
- Réduit le pouvoir des syndicats par des réformes anti-travailleur.euse.s et une forte répression.
- Augmenté les inégalités sociales en rendant les services essentiels plus chers et moins accessibles.

Des risques de privatisation de l'hydroélectricité et d'antisindicalisme au Canada en 2025?

Pierre Poilievre, chef du Parti conservateur du Canada, défend une vision politique qui favorise la privatisation, la déréglementation et la réduction du rôle de l'État. Ces idées posent de grands risques pour les syndicats et les services publics, car elles s'alignent sur une philosophie qui affaiblit la protection des travailleur.euse.s et diminue la qualité des services essentiels.

- Son élection pourrait donc être inquiétante, car il est opposé au pouvoir des syndicats et veut les affaiblir.
- Il a appuyé des lois limitant la capacité des travailleur.euse.s à faire la grève, comme lorsqu'il a voté pour des lois forçant les employé.es d'Air Canada et de Postes Canada à retourner au travail.
- Il a soutenu la Loi C-377, qui obligeait les syndicats à rendre publiques leurs finances, alors que les entreprises privées n'avaient pas les mêmes obligations.

- Il pourrait réintroduire des politiques qui rendent plus difficile l'adhésion et le financement des syndicats, ce qui affaiblirait leur capacité à négocier de meilleures conditions de travail.
- Son gouvernement pourrait favoriser une ouverture accrue à des investissements privés dans le secteur énergétique (Hydro-Québec), ce qui pourrait faire monter les prix de l'électricité comme on l'a vu dans d'autres provinces qui ont partiellement privatisé leurs réseaux (ex. : Ontario).
- Il a déjà exprimé l'idée que Postes Canada devrait réduire son rôle public, ce qui pourrait mener à des hausses de tarifs et une baisse de services pour les régions rurales.
- Plus de privatisation signifie moins de contrôle du public sur les prix et la qualité des services, ce qui rendrait la vie plus chère et les services moins accessibles.
- Il admire les politiques de Donald Trump et Ron DeSantis, qui ont affaibli les syndicats et favorisé les grandes entreprises au détriment des travailleurs.

S'il applique des politiques similaires au Canada, les grandes entreprises auront plus de liberté pour exploiter les travailleurs. Les services publics seront réduits et privatisés, comme le système de santé aux États-Unis. Les syndicats seront limités dans leur action, rendant plus difficile la négociation de salaires équitables et de meilleures conditions de travail.

- Si Pierre Poilievre devient Premier Ministre, les travailleurs, les syndicats et les services publics canadiens seront en danger. Son approche axée sur la privatisation, la déréglementation et les baisses d'impôts pour les riches mènerait à moins de protections pour les employés ;
- Moins de financement pour les services publics comme l'hydroélectricité, la poste, la santé et l'éducation ;
- Une hausse des inégalités sociales et une augmentation du coût de la vie.

Réflexions et recommandations à la suite du stage

Le gouvernement des deux pays devrait toujours renforcer la consultation et le consentement est essentiel pour garantir une véritable participation des Premières Nations dans les processus de décision concernant leurs terres et ressources. La Colombie doit investir dans des technologies écologiques telles que l'énergie solaire et éolienne, lorsqu'elles permettent de préserver les écosystèmes et respectent les droits des communautés locales. Le Canada pourrait également améliorer ses efforts en matière d'énergies renouvelables, notamment dans les régions nordiques, en collaborant davantage avec les communautés autochtones pour développer des projets durables, avec leur collaboration et leur consentement libre, préalable et éclairé.

Le Canada et la Colombie doivent mettre en place des réglementations plus strictes pour garantir que les entreprises opèrent de manière éthique et durable, dans le respect des droits humains et de l'environnement.

Des mécanismes de subvention ou de tarification équitable devraient être instaurés pour permettre un accès à l'énergie pour tous.

Mais le plus important c'est de dire non à la privatisation des services essentiels.

Lorsque les services essentiels sont publics :

- Tout le monde peut y avoir accès, peu importe le revenu ;
- Les prix restent abordables, car l'objectif est le bien commun et non le profit ;
- Si ces services sont privatisés, les entreprises privées augmentent souvent les prix pour maximiser leurs profits.



En conclusion

La privatisation de l'énergie électrique en Colombie et au Canada a entraîné des conséquences significatives pour les Premières Nations et l'environnement. Bien que cette stratégie ait permis certains progrès économiques, elle a souvent ignoré les dimensions sociales et écologiques essentielles à un développement durable. Des mesures doivent être prises dans les deux pays pour rééquilibrer les intérêts économiques et le respect des droits humains et environnementaux et garantir un accès à l'énergie renouvelable pour tous. **Parce que l'électricité est un droit pour tous, pas un luxe pour quelques-un.e.s.**

RÉPRESSION ET PRISONNIERS ET PRISONNIÈRES POLITIQUES EN COLOMBIE

Par **Yvon Barrière**, Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)

La Colombie est l'un des pays les plus dangereux au monde pour les personnes qui défendent les droits humains et les territoires. L'augmentation des attaques et des atteintes à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté des défenseur.euse.s est alarmante. Depuis 2012 jusqu'à ce jour, il y a eu en moyenne, à chaque mois : 33,5 menaces contre des défenseur.euse.s, 3,5 attentats, 7 défenseur.euse.s tué.es et 3 cas de poursuites judiciaires. La criminalisation par l'utilisation abusive du droit pénal est une des formes d'agressions, d'attaques et d'obstacles que rencontrent les défenseur.euse.s en Colombie, mais elle est souvent occultée³³. Ce type d'agression a augmenté au cours des 8 dernières années, une période qui coïncide avec un accroissement sans précédent de la contestation sociale en Colombie, notamment lors du soulèvement social de 2019-2020 (*estallido social*). Le processus de négociation-débuté à La Havane entre le gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), entre 2012 et 2016, a créé un environnement politique qui a permis aux différents secteurs sociaux de mettre en avant des revendications jusqu'alors oubliées de l'agenda public du pays du fait de la priorité donnée à la guerre.

Contexte historique et politique

Depuis des décennies, la Colombie est marquée par un conflit armé impliquant divers groupes, dont d'une part, les guérillas, qui ont encore un appui de communautés paysannes, et d'autre part les paramilitaires et les forces gouvernementales historiquement influencées par les États-Unis et souhaitant protéger la mise en place et le développement d'une économie capitaliste d'exportation, ainsi que les acquis et les territoires des oligarchies locales. En effet, la doctrine de la contre-insurrection et son pendant, celle de « l'ennemi intérieur », insufflée par les États-Unis en Colombie et ailleurs en Amérique latine à partir des années 1960 dans le cadre de sa lutte mondiale contre le communisme, a signifié que tout opposant aux politiques gouvernementales (historiquement de droite en Colombie) et à l'ordre établi était vu comme une menace contre le modèle capitaliste qu'il fallait contrôler, menacer, terroriser, voire éliminer. Cette doctrine est à la source de la répression quasi-systématique envers les défenseur.euse.s des droits humains et des territoires et les

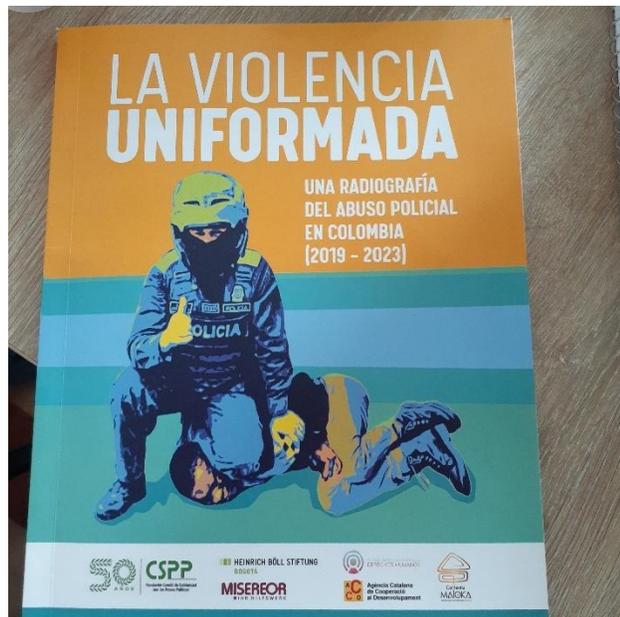
³³ Zoraida Hernández et *al.*, (Comité de solidaridad con los presos políticos), « Criminalización de la defensa de los derechos humanos en Colombia : la judicialización a defensores/as de la tierra, el territorio, el medio ambiente y la paz », 2019, en ligne https://www.omct.org/files/2019/12/25637/la_judicializacion_web_compressed.pdf, consulté le 9 juin 2025.

syndicalistes qui s'opposent aux inégalités et aux injustices qui a toujours cours aujourd'hui. La Colombie est un pays où militer demande un courage impressionnant et une grande détermination³⁴.

La répression policière et paramilitaire

La situation en Colombie est préoccupante, notamment en ce qui concerne la répression policière et les prisonniers politiques. Depuis plusieurs années, le pays est marqué par des manifestations et de vastes mobilisations contre la corruption, les inégalités sociales et les réformes fiscales impopulaires ou pour la défense des services publics, de la paix ou des territoires. Malheureusement, ces manifestations sont souvent réprimées de manière très violente par les forces de l'ordre.

Les activistes en Colombie font face à des menaces constantes de la part de forces policières et de groupes paramilitaires. Ces derniers, souvent soutenus tacitement par des intérêts économiques et politiques, utilisent la violence pour réprimer toute forme de dissidence, et ainsi protéger la « stabilité économique » et « réduire les risques » pour les investissements directs étrangers. Les manifestations pacifiques sont fréquemment réprimées par une force excessive, conduisant à des arrestations arbitraires, des agressions physiques et, dans certains cas, des déplacements de populations, disparitions forcées ou des assassinats.



Récemment, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs régions du pays, notamment en réaction à un projet de réforme fiscale, ce qui a été nommé « l'estallido social ». Ces manifestations ont souvent été réprimées de façon violente, avec des rapports d'usage excessif de la force par les forces de sécurité. L'organisation que nous avons visitée et Amnesty International ont documenté des cas de détention illégale, de violences excessives résultant en des blessures graves et permanentes, de torture et de violences sexuelles contre des manifestant.es pacifiques. Plusieurs manifestant.es sont d'ailleurs disparu.es lors de

³⁴ Voir l'introduction du rapport pour plus de détails.

ces événements (ils-elles seraient plus de 135³⁵) et l'impunité et l'opacité perdurent pour ces crimes.

Les prisonnières et prisonniers politiques

Les prisons colombiennes abritent de nombreux prisonnier.ère.s politiques, souvent accusé.e.s de terrorisme ou de sédition sur la base de preuves fragiles ou falsifiées. Ces individus sont souvent des leaders communautaires, des défenseur.euse.s des droits humains ou des syndicalistes qui ont osé défier le statu quo.

La situation des prisonnier.ère.s politiques en Colombie est un reflet de la répression exercée par l'État contre toute forme de contestation sociale. La répression contre les syndicalistes et les défenseurs de l'environnement en Colombie est un problème grave et persistant.

Les syndicalistes, en particulier ceux travaillant dans les secteurs minier, pétrolier, gazier et énergétique, sont souvent ciblés en raison de leur opposition aux privatisations et aux grands projets industriels, car ils menacent les intérêts politiques et économiques de l'oligarchie locale en demandant de meilleures conditions de travail et le respect de leurs droits syndicaux:

Ces travailleur.euse.s sont régulièrement qualifiés de « subversifs » par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires, ce qui entraîne des violations fréquentes des droits humains.

Les défenseur.euse.s de l'environnement ne sont pas épargnés non plus. Ils sont souvent menacés ou attaqués pour leur opposition aux projets miniers et énergétiques qui mettent en péril les moyens de subsistance et les territoires des communautés locales, souvent paysannes ou autochtones, tout comme la biodiversité et les riches écosystèmes.

Les conditions de détention sont souvent inhumaines, avec un accès limité aux soins médicaux et des violations systématiques des droits fondamentaux.

Le Comité de Solidarité avec les Prisonniers Politiques travaille activement pour soutenir ces prisonnier.ère.s et pour sensibiliser l'opinion publique à leurs conditions de détention. En Colombie, des milliers de prisonniers.ère.s politiques sont détenu.es pour des accusations de rébellion ou de terrorisme, souvent sans preuves suffisantes.

La situation actuelle

Deux ans après l'accession de Gustavo Petro à la présidence de la Colombie, le paramilitarisme continue de défier l'autorité de ce premier gouvernement historiquement identifié à la gauche et représente l'une des menaces les plus sérieuses pour le projet de paix

³⁵ Amnesty international, « Colombie. Les disparitions forcées et violences sexuelles dont des manifestant.e.s ont été victimes sont alarmantes », 7 mai 2021, en ligne <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/05/colombia-preocupan-las-denuncias-de-desapariciones-y-violencia-sexual-contra-manifestantes/>, consulté le 9 juin 2025.

totale dont le dirigeant colombien a fait l'un des principaux axes de son gouvernement. Les Autodéfenses gaitanistes de Colombie (AGC), également connues sous le nom de *Clan del Golfo*, sont présentes dans plusieurs régions et continuent de provoquer des déplacements forcés et des affrontements armés, tout comme une multitude de groupes paramilitaires, bien que l'État nie leur existence depuis la dissolution formelle des Autodéfenses unies de Colombie entre 2003 et 2006.

Les promesses non tenues de Gustavo Petro

Gustavo Petro, élu à l'été 2022, avait promis la paix totale, c'est-à-dire le silence des armes, la fin du narcotrafic et la justice sociale. Cependant, malgré ses promesses, la situation sur le terrain reste préoccupante. Les négociations avec l'Armée de libération nationale (ELN) sont difficiles, et les groupes paramilitaires continuent de menacer la paix et la sécurité des communautés locales, une tendance en forte hausse à l'hiver 2025. De plus, les réformes promises pour améliorer les conditions de vie des populations marginalisées et pour renforcer les droits humains n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre.

Conclusion : un appel à l'action

La lutte pour la justice en Colombie est loin d'être terminée. Il est impératif que nous restions vigilant.es et solidaires avec ceux.celles qui risquent leur vie pour un avenir plus juste et équitable. La répression et l'emprisonnement des militant.es ne peuvent être tolérés; il est de notre devoir de dénoncer ces injustices et de soutenir ceux qui se battent pour un monde meilleur. Il est crucial de continuer à sensibiliser et à agir pour défendre les droits humains et soutenir ceux qui luttent pour la justice et l'égalité en Colombie.



LES DROITS DES FEMMES ET LEUR DÉFENSE EN COLOMBIE

Par **Karine Pépin**, Agente de proximité, Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FIQ) et **Nancy Gagné**, professeure d'espagnol et vice-présidente à l'Information, Syndicat des professeurs du Cégep de Lévis (FNEEQ-CSN)

La situation des femmes, telle que nous la connaissons dans notre société, est différente dans les pays du Sud global et tout particulièrement dans la société colombienne qu'il nous a été donné de visiter en novembre 2024. Lors d'un stage de solidarité internationale avec le CISO, nous avons pu faire l'état des lieux de la question. Étant nous-mêmes femmes, professeures et infirmières, nous avons été à la fois choquées, impressionnées et même bouleversées par des exemples concrets de situations vécues par les femmes colombiennes. Dans le cadre de ce stage, nous avons pu rencontrer des actrices de premier plan dans cette lutte pour le respect des droits des femmes, où il reste tant d'inégalités et de violences à déconstruire. **Le présent article fera état de nos observations en matière de condition féminine dans la société colombienne qui s'inscrit dans un contexte sociopolitique et économique des plus complexes.**

Tout d'abord, nous aborderons la violence de genre. La violence contre les femmes continue d'être un problème important, car il y a encore une culture de société patriarcale et machiste en Colombie. Le taux de féminicides y est d'ailleurs très élevé. Il y a une grande augmentation des cas de violences domestiques envers les femmes dans les dernières années. Ces tendances peuvent aussi être observées au Québec, même si le degré est moindre. En ce sens, nos luttes concernant la violence domestique, les agressions sexuelles, les inégalités économiques au sein des couples et entre professions, la reconnaissance du pouvoir politique des femmes au sein des organisations nous sont toutes communes même si les conséquences sont plus grandes pour ces femmes. En 2024, on relève selon le ministère de la Justice colombien³⁶ autour de 745 femmes assassinées et plus de 550 tentatives d'assassinat (toutes proportions gardées, c'est 14 fois plus qu'au Québec en ce qui concerne les féminicides). Tout porte à croire que ce chiffre réside loin de la triste réalité. Les femmes en milieu rural affrontent encore plus de risques dû au conflit armé et à la présence de groupes armés illégaux. En effet, le conflit armé a un grand impact sur les femmes. Dans certaines zones du pays, elles y sont confrontées au quotidien ainsi qu'à la délinquance et la violence dans les milieux scolaires. Des hommes syndicalistes nous ont même raconté que même si les hommes vivent eux aussi des violences par les groupes armés, par la police ou les groupes paramilitaires, ce n'est **RIEN** comparé à la violence qui est faite aux femmes. Comme ailleurs dans le monde, lors de guerres, elles servent même parfois de « butin de guerre » dans les groupes armés.

³⁶ Defensoría del Pueblo Colombia, « En 2024 se han presentado 745 feminicidios en Colombia, según la Defensoría », 12 décembre 2024, en ligne <<https://www.defensoria.gov.co/-/en-2024-se-han-presentado-745-feminicidios-en-colombia-seg%C3%BAAn-la-defensor%C3%ADa>>, consulté le 20 janvier 2025

Si nous regardons de plus près nos deux domaines professionnels, l'Éducation et la Santé, comme au Québec, ces secteurs demeurent à forte prédominance féminine. Lors de notre rencontre avec la Fédération colombienne des travailleurs de l'Éducation (FECODE), qui a plus de 270 000 affilié.es dans ses rangs, dont plusieurs fédérations canadiennes en éducation, nous avons été étonnées de constater que les enseignant.es étaient souvent considéré.es comme des « **enemi.e.s internes** ».

Sur 35 ans, on parle de 11 000 enseignant.es assassiné.es. Il y a 40 ans, un leader syndical a même été assassiné devant les bureaux de la FECODE. L'enquêteur chargé de faire la lumière sur ce crime a également été assassiné. Les assassinats sont plus fréquents en zone rurale. La reconnaissance du syndicat des enseignant.es par le gouvernement s'est voulu un geste réparateur envers le corps professoral.

On nous a expliqué que les professeur.e.s, et en particulier les femmes professeures se retrouvant dans des zones rurales éloignées, défendent souvent les enfants contre le recrutement par les groupes armés. C'est pourquoi les enseignant.e.s sont considéré.e.s comme des défenseur.euse.s des droits humains et sont donc parfois en grand danger eux-mêmes. Ces enseignant.es sont des gens



impliqué.es dans les luttes sociales. Ils sont parfois des leaders politiques qui osent exprimer leur désaccord et qui dénoncent la corruption, par exemple avec des groupes paramilitaires qui contrôlent le territoire où se trouvent les écoles. Les femmes enseignantes sont ainsi plus souvent soumises à des déplacements forcés, à la violence sexuelle et aux menaces. Tel qu'entendu lors de la rencontre avec un représentant de la FECODE, souvent les enseignantes se voient obligées de défendre leur communauté, où se trouve l'école où elles enseignent, de menaces ou du recrutement par divers groupes armés. Certaines vont même devoir être changées d'école pour assurer leur sécurité à la suite de leur implication.

Elles revendiquent également de la nourriture et de l'eau potable dans certaines régions où le niveau de pauvreté est à son plus bas, ce qui est également perçu comme une forme de défense des droits humains et les met à risque de violences par les groupes paramilitaires.

Les salaires sont souvent sous le salaire moyen national et la précarité des emplois demeure souvent au cœur des débats. Les classes sont surpeuplées, souvent autour de 45 élèves par classe, au primaire, ce qui provoque une surcharge de travail et des problèmes de santé

mentale au corps enseignant et a donc un effet direct sur la qualité de l'enseignement. Les infrastructures peu entretenues ou insuffisantes, le manque de matériel et de ressources numériques rendent difficile et parfois impossible le travail des enseignant.es.

Malgré ces défis du quotidien, le corps enseignant trouve la motivation pour s'engager de façon concrète. La FECODE a créé en 2016, la campagne : « L'école : territoire de paix » à la suite de l'Accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC)³⁷. Cette campagne visant à défendre le droit à l'éducation et la santé pour toutes et tous a été lourdement critiquée par les autorités et reçus avec scepticisme auprès de la population. Une autre mesure d'importance mise en place est les « cercles pédagogiques » qui ont pour fonction d'offrir de la formation aux enseignant.es afin de créer un espace pour la démocratie, le respect de la tolérance, de la vie, des différences, de l'argumentation et d'un profond respect pour la condition humaine. Grâce aux 5 volets de ce programme ci-bas énuméré, ces enseignant.e.s éduquent dans l'espoir d'un avenir meilleur pour leur pays.

5 volets du programme « Écoles : territoire de paix »³⁸

- Les enseignant.e.s parlent de paix aux élèves, mais ils doivent aussi pouvoir discuter avec les gouvernements et travailler ensemble à une politique objective sur l'enseignement de l'histoire du conflit armé.
- La démocratie doit faire partie de l'école où l'on construit la citoyenneté et où l'on informe sur les droits de la personne.
- L'obtention de conditions de travail adéquates. Le corps enseignant fait l'objet de violences. Il y a des enseignant.es assassiné.es pour leur leadership et d'autres qui sont trop autoritaires (style guérilla) et il y a de « l'éducation » à faire à même la formation professorale.
- L'Histoire doit être enseignée et comprise en lien avec la trajectoire de la guerre. Il faut construire la mémoire et avoir une justice réparatrice. Des cours existent, mais la FECODE les considère comme insuffisants. Il faut créer du matériel, ne pas édulcorer le contenu et organiser des événements pour promouvoir la paix.
- L'approfondissement des concepts pédagogiques : créations de « cercles pédagogiques », dialogues émancipateurs, expériences pédagogiques alternatives (que les élèves comprennent les enjeux).

Puisque les enseignant.e.s « leaders » sont souvent déplacé.e.s en raison de menaces, le travail syndical se perd et il faut souvent recommencer à zéro. C'est difficile et dangereux pour une nouvelle personne de devenir un leader syndical. Les structures syndicales sont

³⁷ Perspective monde, « Accord de cessez-le-feu entre le gouvernement colombien et les FARC », 23 juin 2016, en ligne <<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1377>>, consulté le 20 janvier 2025

³⁸ Luis Alfonso Tamayo Valencia, « Ocho orientaciones para la escuela como territorio de paz » dans *La escuela territorio de paz*, 2019, p. 105-122, en ligne (pdf) <<https://fecode.edu.co/images/comunicados/2019/Libro%20Escuela%20Territorio%20de%20Paz.pdf>>, consulté le 9 juin 2025.

rigides. Tout ceci affaiblit le mouvement syndical, l'union devient difficile et donc la concrétisation de ce programme également.

En Colombie, les enseignant.es ne sont pas dans l'obligation de s'affilier à un syndicat. Néanmoins, plusieurs se syndiquent : on parle de 270 000 membres (70 % de femmes, dont l'âge varie entre 18 et 60 ans). Les membres ne sont pas nécessairement « délégués », mais ils participent aux mobilisations. Ce sont surtout les hommes âgés de 40 ans et plus qui s'impliquent dans la structure syndicale comme telle. Les syndicalistes ont dû apprendre à vivre dans la peur et à avancer quand même.

L'accès aux soins de santé est aussi un enjeu majeur en Colombie malgré quelques avancées, il existe des disparités quant à l'accès à ces services selon les régions et en fonction de la capacité de payer, comme une grande partie du système a été privatisée. Les femmes des milieux ruraux et celles en situation de vulnérabilité sont les plus affectées. En ce qui a trait aux infirmières, elles sont dans une situation de vulnérabilité pour deux raisons : parce qu'elles s'opposent à la privatisation du système de santé et parce qu'elles revendiquent des contrats de travail à durée indéterminée, des postes permanents. En offrant des contrats de travail temporaires, on évite ainsi qu'elles se syndiquent et qu'elles militent pour faire reconnaître leurs droits, par peur de perdre leur emploi. Selon les intervenant.es des syndicats de la santé, le système de santé est une « grande entreprise » où les impôts des contribuables sont redistribués aux entreprises privées et pharmaceutiques. Leurs conditions de travail sont si précaires, qu'elles pourraient à leurs yeux être considérées selon ces comme de l'esclavage moderne. Elles travaillent souvent pour des entreprises sous-traitantes dans le privé qui est utilisé dans un système public dysfonctionnel et non accessible à la population pour cause d'un sous-financement progressif depuis plusieurs années. Présentement, la Santé publique colombienne se base sur un système de couverture universelle des soins qui se divisent par une assurance où le ou la contribuable paye une certaine partie des frais mensuellement ou non selon sa déclaration de revenu. Comme au Québec, plusieurs citoyen.ne.s optent pour les assurances privées où les délais sont plus courts et les moyens sont plus importants pour offrir aux usager.ère.s un service plus personnalisé avec des instruments de dernières technologies. Dans le cas de la Colombie, il y a un autre enjeu d'envergure dans le système public : un réseau d'agences privées qui facturent à chaque service rendu. Le gouvernement actuel essaie de faire disparaître ces agences pour rendre vraiment publics les services en santé, mais ce n'est pas chose facile lorsqu'un système enrichit autant le privé.

À travers nos rencontres, nous avons constaté une grande résilience ainsi que certaines avancées; de grandes choses naissent parfois de l'adversité. Nous avons pu constater une augmentation de la place du mouvement féministe dans les mouvements sociaux en général; elles ont gagné en visibilité et en appui. Nous avons eu le privilège de rencontrer un organisme particulièrement courageux et actif au sein de sa communauté, l'*Organización Femenina Popular (OFP)*, une organisation populaire de femmes qui a plus de 52 ans de lutte, devenue indépendante de l'Église depuis 1986. Elles sont plus de 2300 femmes affiliées

maintenant. Il y en a déjà eu 5000, mais avec les menaces, l'oppression et les assassinats, ce nombre passa drastiquement à 700 en 2007.

Ce groupe nous a parlé du féminisme avec un nouvel angle, soit le « féminisme populaire ». Ce féminisme populaire s'inscrit dans la défense des droits fondamentaux à la vie, peu importe le genre. Pour elles, il est primordial que les femmes aient un programme politique spécifique aux besoins des femmes. Par exemple, elles militent pour avoir un hôpital régional pouvant répondre aux besoins de la communauté et des femmes, dont un centre de gynécologie. Actuellement, plusieurs femmes meurent de cancers féminins par cause d'absence de prévention, de dépistage ou carrément par manque d'accès aux soins. Elles ont réussi à faire construire des maisons-refuges pour victimes de violence conjugale. Cependant, elles nous ont mentionné que des paramilitaires étaient déjà partis avec une maison pour femmes : ils l'ont débâtie en une nuit et sont repartis avec les morceaux, brique par brique!

Elles offrent aussi de la formation politique pour les femmes. Elles cherchent à gagner des combats qui permettront une émancipation pour toutes les Colombiennes en s'impliquant malgré les difficultés et la peur de représailles. Au cours de leurs 52 années de luttes, plusieurs femmes militantes de l'*OFP* ont été assassinées pour leur militantisme. La violence financière est un thème qui a été abordé par ces femmes. Les femmes ont difficilement accès aux titres de propriété, et ce, même en 2024. Cette violence financière les rend dépendantes de leur mari ou conjoint, ce qui accentue encore plus la vulnérabilité. L'inégalité économique reste un enjeu difficile pour l'émancipation des femmes; elles rencontrent de nombreuses barrières et l'accès à l'emploi reste difficile. L'iniquité salariale est grande et elles s'en préoccupent beaucoup.

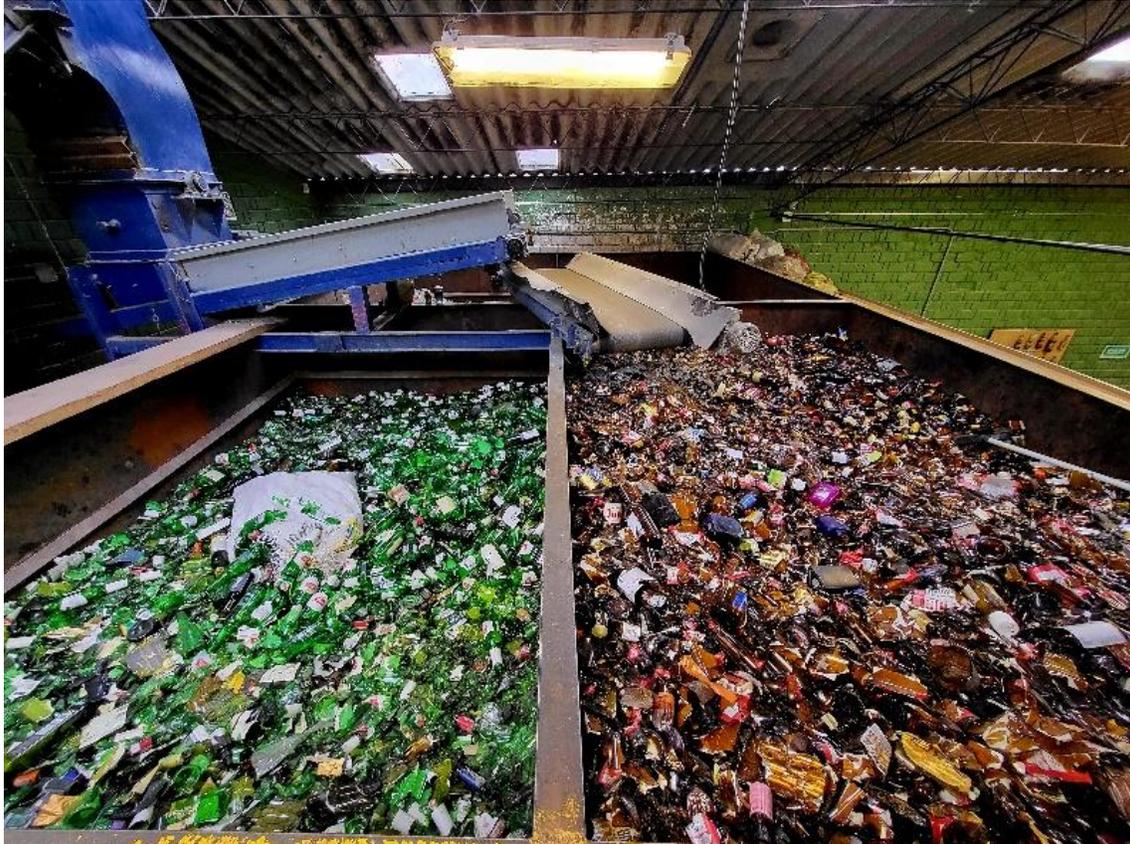
Depuis l'Accord de paix de 2016, même si des mesures ont été prises afin de promouvoir la participation des femmes en politique et dans la prise de décisions, leur implémentation reste aussi un défi.

Ce stage a mis en lumière le long chemin parcouru par ces combattantes des causes féministes. Celui-ci est malheureusement le reflet de grandes luttes historiques et contemporaines pour l'égalité, la justice et la reconnaissance des droits des femmes. Avancer vers un monde meilleur requiert un engagement continu de la société colombienne et par l'État à tous les niveaux. Dans un monde de changements où les politiques néolibérales les touchent plus concrètement, la situation économique qui fragilise les solidarités collectives, elles doivent être de tous les combats. Comme Québécoises, nous nous trouvons privilégiées. Ce texte ainsi que les tribunes que nous aurons pour parler du sujet et nous conscientiser sur leurs enjeux, nous rappellerons que tout n'est pas gagné, que les marches mondiales ainsi que la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars de chaque année sont encore et toujours nécessaire pour protéger les droits acquis, nous solidariser pour l'amélioration de la condition féminine d'ici et ailleurs. Nous pouvons par

notre discours ensuite continuer d'avoir un impact positif. **Solidarité aux femmes colombiennes!**

LES RECYCLEUSES ET RECYCLEURS DE DÉCHETS : UN EXEMPLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Par **Marie-Millie Dessureault**, SEJAT-CSQ



En Colombie, le recyclage des matières n'aurait pas lieu sans ceux qu'on appelle les « *recicladores* », ces travailleur.euse.s qui permettent quotidiennement d'éviter à des tonnes de déchets de finir au dépotoir. **Nous avons eu la chance d'aller à leur rencontre et d'observer le parcours complet d'un contenant de savon à lessive.**

J'avoue n'avoir eu aucune attente en embarquant dans la van qui nous conduisait à l'usine de tri. J'avais plutôt la crainte de ne devenir qu'une observatrice de gens exploités et malheureux. Or, l'ambiance sur place et les discours entendus n'avaient rien de misérabiliste, au contraire. Bien que souvent ignorés ou dédaignés par la société, les *recicladores* rencontrés nous ont parlé de leur métier avec fierté. Plus que cela, nous avons rapidement senti que ces personnes croient au travail qu'ils accomplissent tous les jours, souvent dès cinq heures du matin. Ils le font certes pour nourrir leur famille, mais également parce qu'ils souhaitent offrir un environnement moins pollué à leurs enfants.

Une association pour améliorer leurs conditions de travail

Afin d'améliorer leurs conditions de travail et faire face aux multinationales qui menacent leur existence, les *recicladores* ont formé une association. Nous en avons rencontré une à Bogotá, mais d'autres existent également dans d'autres départements comme à Cartagena ou à Bucaramanga. Il y a plus de 1 600 associations à travers le pays aujourd'hui ! Une assemblée se tient annuellement pour créer des ponts entre elles et décider des orientations. L'association vient d'ailleurs tout juste d'obtenir un jugement qui assure aux membres que, pour les quinze prochaines années, aucune nouvelle multinationale ne peut venir s'implanter et saccager les conditions de travail que les *recicladores* améliorent petit à petit. C'est un gain très important pour ces travailleuses et travailleurs qui reçoivent rarement la gratitude à laquelle ils devraient avoir droit. Cette victoire leur permet aussi de pouvoir acheter des machines qui diminueront le travail manuel. C'est non négligeable dans un domaine où les blessures causées par des objets tranchants surviennent trop souvent.

La journée d'un *reciclador* commence dès cinq heures le matin. À l'usine de tri, ils sont attirés à un poste pour la journée. Ils ont droit à des pauses actives, mais il n'en demeure pas moins qu'ils restent debout plusieurs heures (sans tapis anti-fatigue évidemment) à effectuer des mouvements répétitifs. Un travail très usant pour le corps, d'autant plus que les travailleurs prennent leur retraite à un âge assez avancé. Le salaire des *recicladores* dépend entièrement de leur productivité. À la fin de leur quart de travail, les matières traitées sont pesées et la rémunération est calculée à partir de ce poids. Cela ne constitue toujours pas un salaire décent pour bien vivre, mais les dirigeants de l'association militent ardemment pour faire augmenter les prix et ont espoir de pouvoir améliorer les salaires des travailleurs. Le marché des matières recyclables est très volatil. Il arrive que l'association doive entreposer certaines matières lorsque leur prix de vente est trop bas.



Contribuer à la lutte aux changements climatiques

L'association que nous avons rencontrée a organisé les visites dans ses usines de sorte que nous avons eu l'opportunité de suivre le cycle de vie d'un contenant de savon à lessive. Il n'y a pas de camion-benne qui passe pour ramasser le recyclage domestique. Ce sont les recycleurs de « premier niveau » qui les trient à même les ordures. Lorsqu'ils ont amassé une

certaine quantité, celle-ci est acheminée à l'usine de tri. Le recycleur reçoit un montant selon le poids des matières recyclables recueillies (sous le salaire minimum).

La première usine visitée ne s'occupe que du tri de certaines matières, dont le verre. Les camions entrent et sortent tout au long de la journée. Les travailleurs ne possèdent pas de bons équipements de protection individuelle et les coupures sont fréquentes. L'environnement de travail aux deux usines est assez bruyant et les employés ne semblaient pas porter de bouchons.

La seconde usine procède également au tri des matières recyclables. Rien n'est laissé pour compte. Les responsables croient en leur mission écologique et ça se ressent. Afin d'encourager la population, les écoles et les entreprises à contribuer à l'effort du recyclage, un citoyen a suggéré d'utiliser les bouteilles de plastique (comme celles de boissons gazeuses) pour récolter tous les petits emballages de divers types de plastique qui se retrouvent normalement à la poubelle : barres tendres, gomme à mâcher, bonbons, etc. Non seulement la procédure est facile à appliquer, mais elle permet également de conscientiser les gens quant à la quantité de déchets qu'ils produisent puisqu'on peut voir la bouteille se remplir. Cette idée facilite aussi le travail des recycleurs de premier niveau. Ils n'ont qu'à ramasser une bouteille pleine plutôt qu'une multitude de petits emballages sales éparpillés dans les ordures. Cela évite du même coup que ceux-ci soient emportés par le vent et contaminent d'autres lieux comme les ruisseaux. Certains déchets plastiques n'ont pas encore de débouchés et ne peuvent donc pas être vendus, mais l'association les trie quand même et continue à chercher des solutions. La seconde usine possède également de l'équipement pour réduire en minuscules copeaux les emballages rigides comme ceux pour les détergents à lessive. Ceux-ci peuvent ensuite être acheminés vers d'autres lieux de transformation.

Notre visite s'est achevée dans une usine de transformation. Là-bas, les plastiques rigides sont réduits en copeaux, envoyés dans un four, puis transformés en une grande feuille ayant les mêmes dimensions 3D qu'une feuille de gypse. Ce nouveau matériau, fait à 100 % de matière recyclée est résistant et durable. Ces panneaux étaient justement utilisés dans la seconde usine pour faire les plafonds de certaines sections. Les travailleurs, alliés à des ingénieurs, sont très créatifs quant à l'utilisation de ce nouveau produit : murs, cadres, supports à cellulaire, supports à ordinateur portable, bureaux, tables, etc. Facilement la moitié du mobilier de cette troisième usine était fait en plastique recyclé.

Bref, la rencontre des *recicladores* a été aussi enrichissante qu'étonnante. L'ingéniosité développée par les différentes travailleuses et travailleurs pour recycler un maximum de déchets et leur offrir des débouchés variés est surprenante. Malgré le peu de reconnaissance qu'ils obtiennent, la fierté des travailleurs est palpable et touchante. Ce métier en est un qui se transmet de génération en génération et les familles de recycleurs en sont fières. Peu importe la profession qu'on exerce, il nous arrive tous de nous questionner sur les raisons qui nous poussent à continuer. Devant les nouveaux défis, il peut survenir des moments où

on cherche le sens à ce qu'on fait. Outre la nécessité de faire vivre leur famille, les recycleurs croient en leur mission écologique. Ils sont aussi inspirants dans les luttes qu'ils mènent pour améliorer leurs conditions de travail. Le jeune homme qui a supervisé notre visite, fils et petit-fils de recycleurs, a choisi de retourner aux études en droit... afin de mieux pouvoir servir son association !

LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Par **Corinne Gagnon-Tremblay**, représentante du comité jeune du Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

La justice transitionnelle en Colombie s'inscrit dans un cadre d'un conflit armé qui dure depuis 1962, soit plus de 50 ans.

En 2008, il y a eu une tentative de paix nommée « justice et paix ». Cette démarche n'a mené à rien puisqu'une fois que les responsables se sont retrouvés dans le système judiciaire, il ne s'est rien passé. Or, le processus était voué à l'échec, car il visait des paramilitaires à la solde de l'État, sous un gouvernement qui était à droite et les appuyait à l'époque.

Quelques années plus tard, en 2016, l'Accord de paix est signé. Il inclut un processus de justice transitionnelle pour établir la vérité sur les crimes qui ont eu lieu avant l'Accord. Cet Accord de paix incluait uniquement les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), alors que le processus de justice transitionnelle inclut pour sa part 4 groupes de personnes : les FARC, l'armée et la police, les tiers civils qui ont des intérêts économiques, ainsi que les agents d'État comme les maires, les gouverneurs, etc. Il était prévu que l'Accord soit ratifié lors d'un référendum populaire, mais lors du vote le NON a gagné à majorité des personnes votantes, malgré une faible participation de près de 38%³⁹. À la suite de l'échec du référendum, il a fallu faire adopter l'accord par le système législatif ce qui fait en sorte que la portée de l'Accord de paix soit réduite.

Il comprend six chapitres :

1. Cessez-le-feu et des hostilités bilatéral et définitif ;
2. Abandon des armes par les FARC ;
3. Garanties de sécurité et lutte contre les organisations criminelles responsables des homicides et massacres ou qui portent atteinte aux défenseur.euse.s des droits humains, mouvements sociaux ou politiques ;
4. Poursuite en cas de conduites criminelles qui menacent l'implémentation des accords et la construction de la paix⁴⁰ ;
5. Réforme rurale intégrale ;
6. Procédures d'adoption de l'Accord.

En 2018, la *Jurisdicción especial para la paz (JEP)* ouvre ses portes. La *JEP* comprend deux axes de travail : un groupe pour les accusations et les recherches ainsi qu'un groupe pour le

³⁹ La droite et le gouvernement d'Alvaro Uribe avaient fait une campagne d'ampleur en faveur du NON fondée sur la désinformation, se disant notamment opposés à la création par les FARC d'un parti politique légitime et à l'amnistie des personnes responsables de crimes de guerre malgré le dépôt des armes.

⁴⁰ Natalio Cosoy, « Gobierno de Colombia y FARC llegan a acuerdo para cese el fuego bilateral y definitivo », *BBC News*, 22 juin 2016, en ligne <<https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-36597297>>, consulté le 14 avril 2025.

respect de la mission de justice réparatrice. Sa mission « est d'administrer la justice pour consolider la transition vers la paix et restaurer le tissu social, en garantissant les droits des victimes et la sécurité juridique des intimés, avec une perspective territoriale, différenciée et de genre »⁴¹.

Le pouvoir de la JEP

La *JEP* peut faire une demande de témoignage à n'importe qui et est dans l'obligation de le faire. En témoignant devant cette cour, la personne intimée (on ne parle pas d'un accusé) ne peut pas être accusée dans une autre cour, peu importe laquelle, ce qui permet à la *JEP* d'obtenir de l'information. Les personnes qui refusent de se présenter peuvent devoir purger jusqu'à 20 ans de prison. Certains généraux et sergents ont reçu un jugement clair pour leurs crimes, mais le processus avance lentement.

La *JEP* est une composante primordiale au mécanisme de vérité, de paix et de réparation. Elle est composée de peu de travailleurs.euse.s et l'aide internationale, ce qui lui permet de rester en vie que ce soit par échange de connaissances ou par un appui financier. Le gouvernement précédent a coupé du financement et a essayé de fermer la *JEP* sans succès. Il y a encore aujourd'hui une décision de nier l'existence du conflit armé, et ce même si aucune information ne peut être partagée avec le public dans le cadre des procédures de vérité et de justice prévues à l'Accord de paix.

La *JEP* a dû se construire au fur et à mesure du processus puisqu'il n'existe aucun autre modèle similaire au monde. Ce n'est pas toujours facile puisqu'il faut s'ajuster et défaire certains éléments qui finalement ne fonctionnent pas. L'interdiction de partager les informations à la population met le travail de la *JEP* dans l'ombre. Il est difficile de faire comprendre à la population l'ampleur de leur travail quand on ne peut pas donner accès à l'information au public. Le but de la *JEP* est d'offrir des réponses aux victimes qui s'inscrivent dans un processus de guérison.

La *JEP* travaille à l'identification de toutes les personnes responsables, en particulier les grands responsables, ceux qui décidaient et géraient la chaîne de commandement. Ils ont espoir d'identifier 500 responsables d'ici la fin de l'Accord. Ils tentent de trouver un responsable dans chaque chaîne de commandement qu'ils découvrent pour donner quelque chose aux victimes, au moins une partie de la vérité.

Un des gros cas de la *JEP* : les faux positifs. Ces jeunes dans l'adolescence et au début de l'âge adulte à qui on a menti en leur promettant du travail pour ensuite les habiller en membres de la guérilla, les tuer et fabriquer de faux champs de bataille. Plusieurs milliers de jeunes, environ 6300, ont été faussement associés aux guérillas et tués. Les raisons de ces assassinats sont que les paramilitaires étaient encouragés à tuer le plus de membres de la

⁴¹ Jurisdicción especial para la paz (JEP), 10 avril 2024, en ligne < <https://www.jep.gov.co/Paginas/mision-vision-funciones-y-deberes.aspx>>, consulté le 14 avril 2025.

guérilla possible par le gouvernement et étaient récompensés par des primes et des vacances pour chaque assassinat commis. Certains des responsables sont des civils parce qu'ils ont été renvoyés de l'armée ou parce que ce sont les personnes qui transportaient les jeunes ou qui effectuaient les recherches.

C'est un exemple qui explique bien le but de la *JEP* d'identifier le grand responsable, puisque de connaître les petits responsables ne donne pas une aussi grande partie de vérité aux victimes. Et c'est difficile quand on est à l'extérieur de voir les résultats puisque c'est un processus de restauration et de vérité. Les traces ne sont pas autant visibles que lorsqu'on met quelqu'un en prison, car l'objectif est de rétablir les faits et les responsabilités. Les intimés consentent à révéler les faits moyennant une peine généralement plus clémente que celle qu'ils-elles auraient obtenue dans un autre tribunal. Plutôt que la punition, la logique de la justice transitionnelle est ainsi de guérir collectivement une société qui a gravement été affectée par le conflit à tous les niveaux.

Le processus de réhabilitation pour les personnes confessant leurs crimes passe par du travail des intimés dans les communautés comme du travail sur les routes, de la reforestation, du déminage, travailler sur des enjeux locaux comme l'eau et les questions autochtones. Il y a bien entendu des procédures pour assurer la sécurité de toutes et tous et pour s'assurer que les intimé.e.s participent.

Lors des audiences de la cour, une personne représente l'intimé.e, une autre accompagne la victime et un avocat la représente. Il y a un grand accompagnement des victimes qui est fait par la *JEP*.

Les victimes

Pour qu'une victime puisse être reconnue comme telle, elle doit être accréditée par la cour de justice en faisant une demande d'accréditation auprès de celle-ci. Une victime accréditée peut participer aux audiences et raconter son histoire. Ce témoignage lui permet aussi de poser des questions aux responsables et d'avoir des réponses. La démarche s'inscrit dans une recherche de vérité pour les victimes. Une victime peut se rajouter à une cause déjà ouverte. L'aide psychologique est offerte aux victimes pour les aider dans le processus depuis un an. Ce n'est pas facile d'y avoir accès puisque c'est un service très en demande.

Le mécanisme d'accréditation fonctionne de la même manière pour les communautés qui souhaitent se faire valoir comme victime. En plus d'être individuelle, la juridiction peut être collective. Il y a donc des syndicats, les villes et des communautés autochtones qui sont accrédités comme victime. Le département de Santander est en processus de création d'un cas pour 20 de ces communautés qui ont été occupées par l'armée durant les années 1990 et qui ont subi d'énormes violences. Ce sont des macros-cas. Il y en a présentement 11 d'ouverts, ce qui veut dire qu'il y a des victimes. Certains cas n'ont pas pu être ouverts par

manque de preuves. Ce sont les macro-cas qui permettent davantage de faire ressortir la vérité sur une situation plus globalement.

La première étape à la cour est de demander à tout le monde de raconter son histoire. Il y a des rapports déposés qui proviennent en majorité des victimes ou des groupes de victimes. À partir de là, on choisit le sujet et on débute.

Ce n'est pas facile d'aller chercher les communautés, il faut faire des ponts entre une communauté et la *JEP*. Certaines communautés ne croient pas au processus et la *JEP* doit les convaincre. Ce n'est pas évident quand on ne peut pas partager ce qui se passe à la cour de faire comprendre ce processus novateur.

Il y a de simples soldats qui ont une peine d'entre 45 et 50 ans de prison après le jugement de la cour de la *JEP*. La *JEP* critique ce positionnement en question de la justice dans ces jugements. **Peut-on vraiment qualifier de juste de condamner des personnes qui à 20 ans ont tué des gens pour pouvoir mettre de la nourriture sur la table par manque de choix et parfois par obligation, alors que les donneurs d'ordre ayant piloté ces crimes massifs contre l'humanité restent dans l'ombre? À quel point sont-ils les vrais responsables ?**

ACRONYMES

- AGC** - Autodéfenses gaitanistes de Colombie
- ALE** - Accord de libre-échange
- AUC** - Autodefenzas Unidas de Colombia
- CAJAR** - Collectif d'avocats José Alvear Restrepo
- Convivir** - Programme national colombien
- CAQ** - Coalition Avenir Québec
- CISO** - Centre international de solidarité ouvrière
- CUT** - Central Unitaria de Trabajadores de Colombia
- ELN** - Ejército de liberación nacional
- EPL** - Ejército popular de liberación
- EPS** - Entités Promotrices de Santé
- FARC** - Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia
- FECODE** - Federación Colombiana de Trabajadores de la Educación
- FMI** - Fonds Monétaire International
- GES** - Gaz à effet de serre
- JEP** - Jurisdicción especial para la paz
- M-19** - Mouvement du 19 avril
- NPD** - Nouveau parti démocratique
- OFFP** - Organización Feminina Popular
- OIT** – Organisation internationale du travail
- ONG** - Organisation non gouvernementale
- PASC** - Projet accompagnement solidarité Colombie
- PIB** – Produit intérieur brut
- SENA** - Système de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

Syndicats québécois

AFPC – Alliance de la fonction publique du Canada

APTS – Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

CCMM-CSN – Conseil central Montréal métropolitain - CSN

CSN - Confédération des syndicats nationaux

CSQ – Centrale des syndicats du Québec

FIQ - Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

FNEEQ - Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

FNEEQ-CSN - Syndicat des professeurs du Cégep de Lévis (FNEEQ-CSN)

FSE-CSQ - Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue

FTQ - Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

SCFP – Syndicat canadien de la fonction publique

SEJAT-CSQ – Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi Témiscamingue - CSQ

SERN-CSQ - Syndicat de l'enseignement de la Rivière du Nord

SSPHQ - Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec

SPSME-FIQ - Syndicat des professionnelles en soin de la Montérégie-Est-FIQ

SSHQ-SCFP - Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec

